

22 octobre – Suisse orientale, Kirchberg SG
25 octobre – Bern/Mittelland, Münchenbuchsee BE
26 octobre – Romandie, Grangeneuve FR
28 octobre – Suisse centrale/Argovie, Sempach LU

Journées régionales d'information 2010 de la FPSL

Romandie

Programme

22 octobre 2010 - Romandie

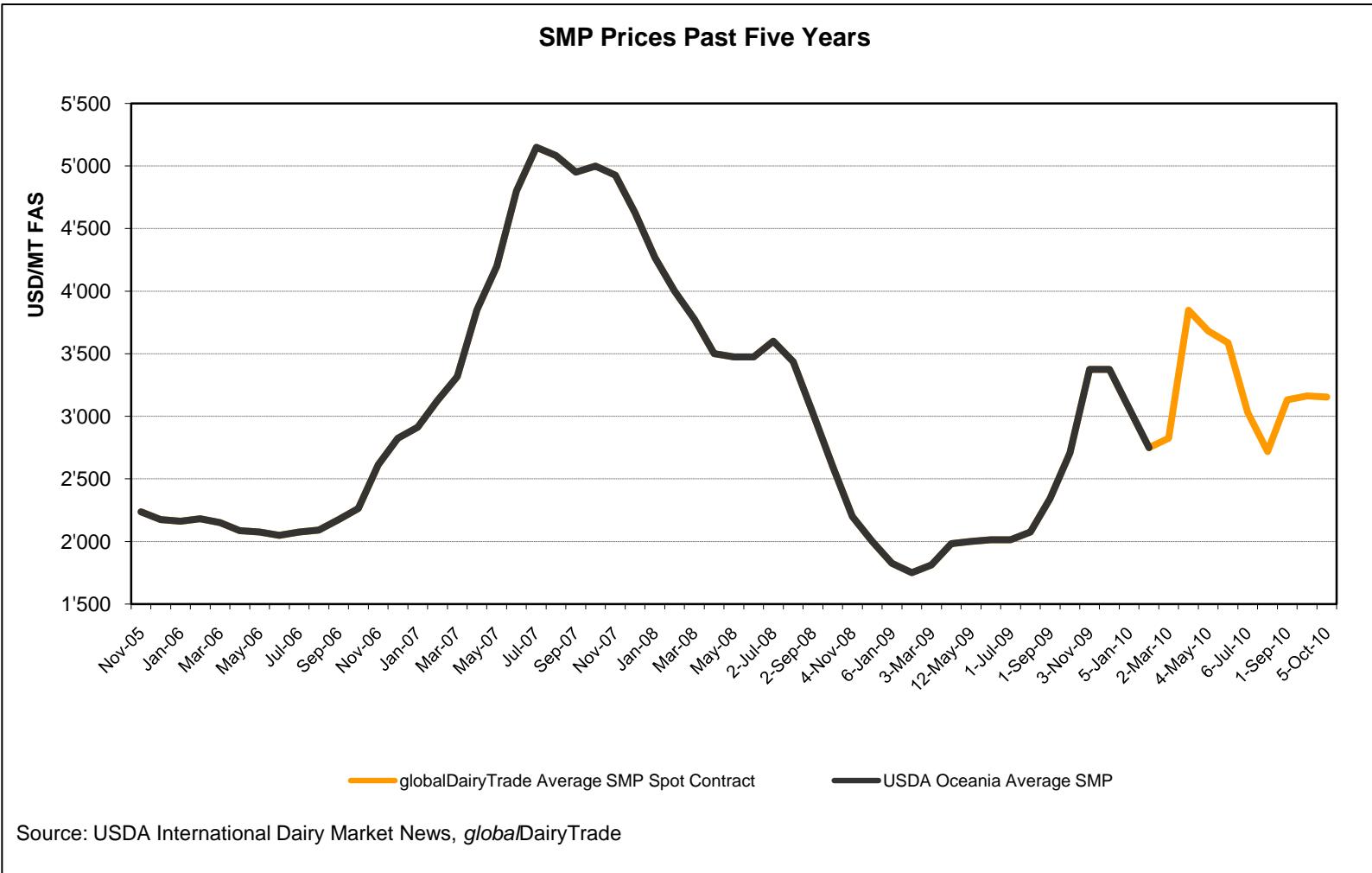
	Heure	Intervenant
▪ Mot de bienvenue	9h30	P. Gfeller
▪ Situation du marché CH, UE, monde	9h35	D. Koller
▪ Politique agricole: perspectives	9h50	D. Koller
▪ Marketing générique lait et fromage	10h05	D. Koller
▪ Résumé / discussion	10h15	P. Gfeller
Pause	10h45	
▪ IP Lait: état d'avancement des travaux	11h00	A. Rösti
▪ Soutien sur le plan politique	11h20	A. Rösti
▪ Résumé / discussion	11h40	P. Gfeller
Apéritif et repas	12h15	



Situation du marché

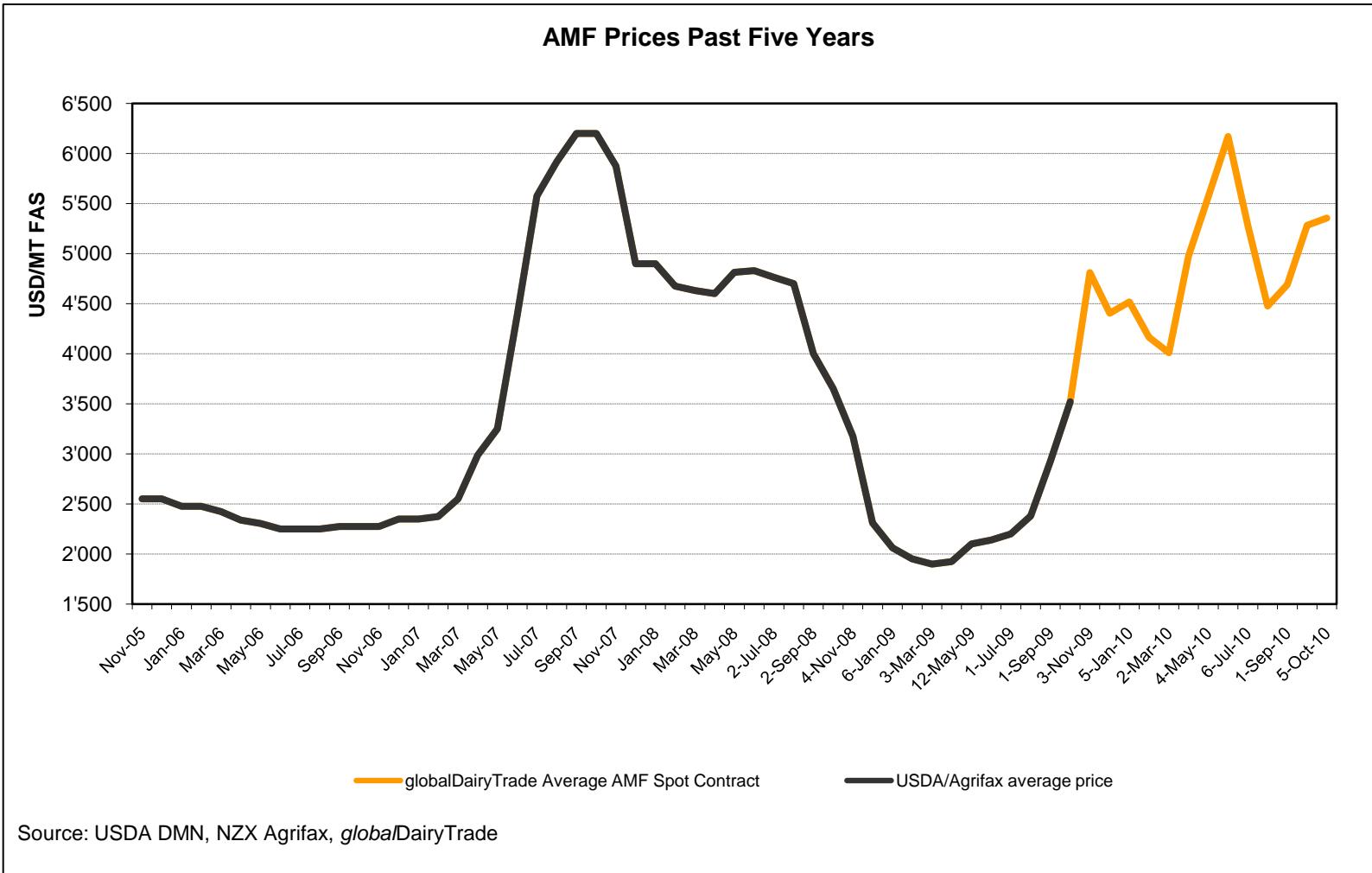
- Monde**
- UE**
- Suisse**

Situation du marché dans le monde Poudre de lait écrémé NZ (Fonterra)



Situation du marché dans le monde

Graisse de beurre NZ (Fonterra)

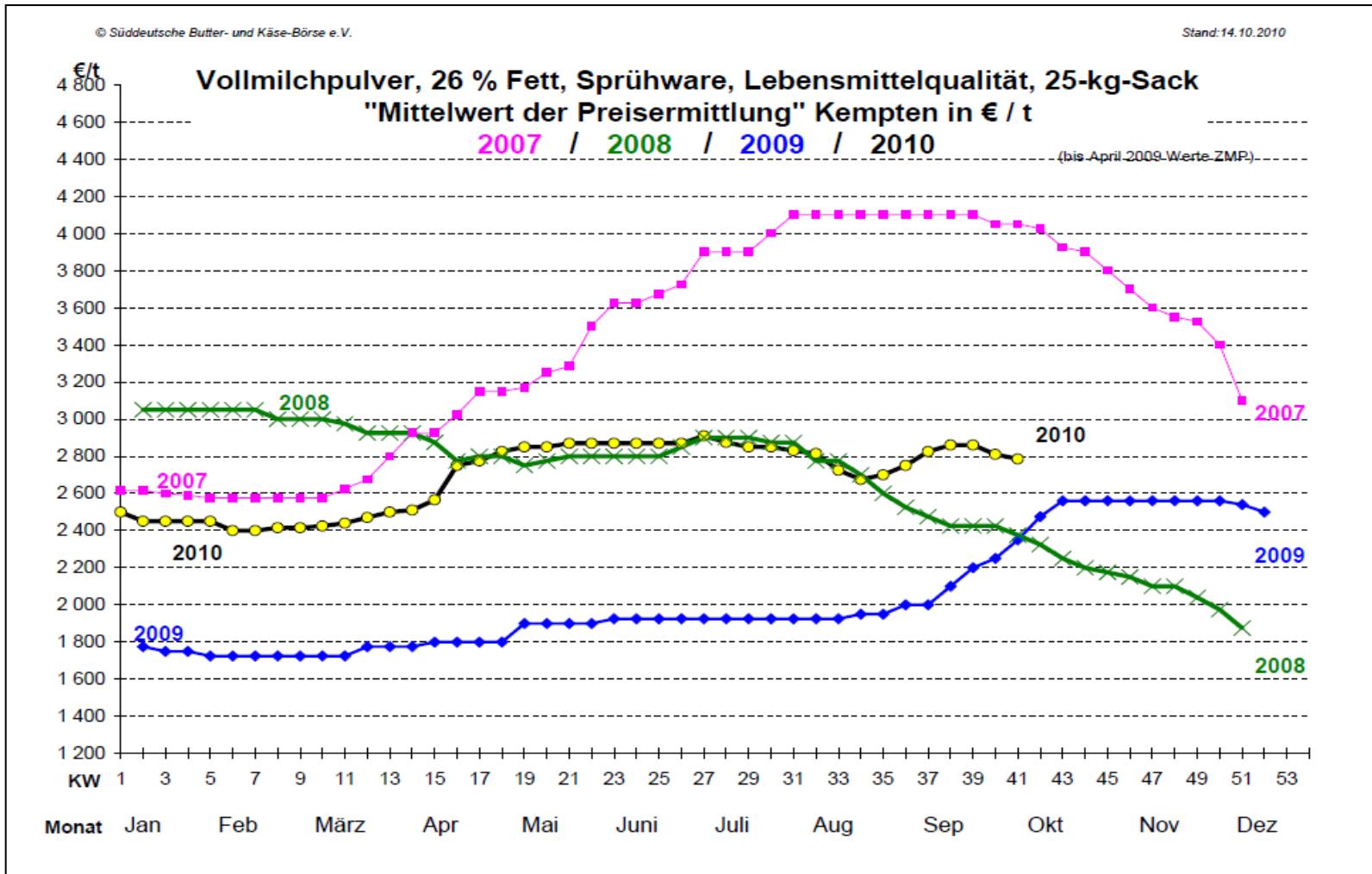


Niveau global des prix 2010: « moyen et stable »



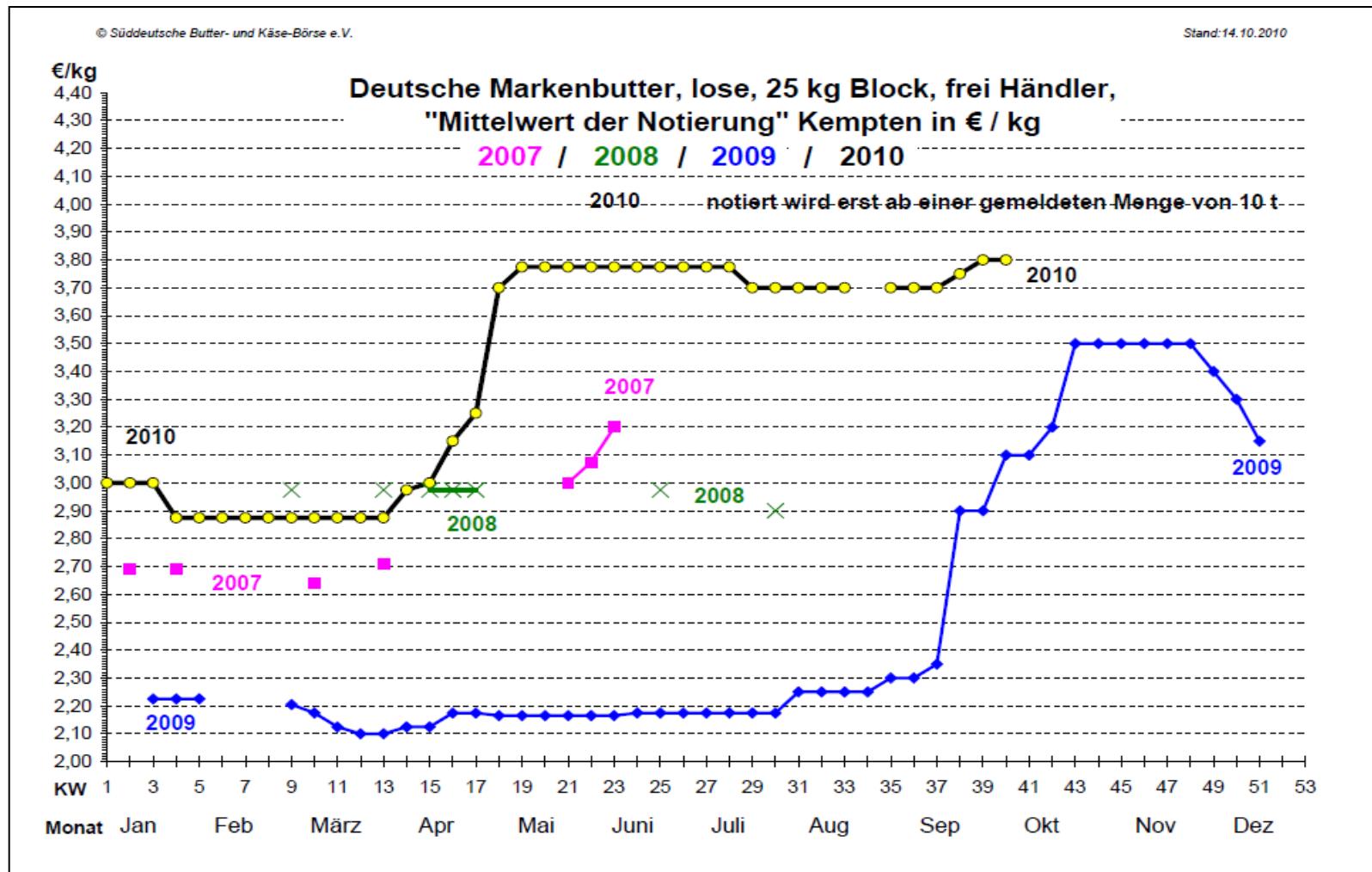
Situation du marché en Europe

Poudre de lait entier 26%, Allemagne



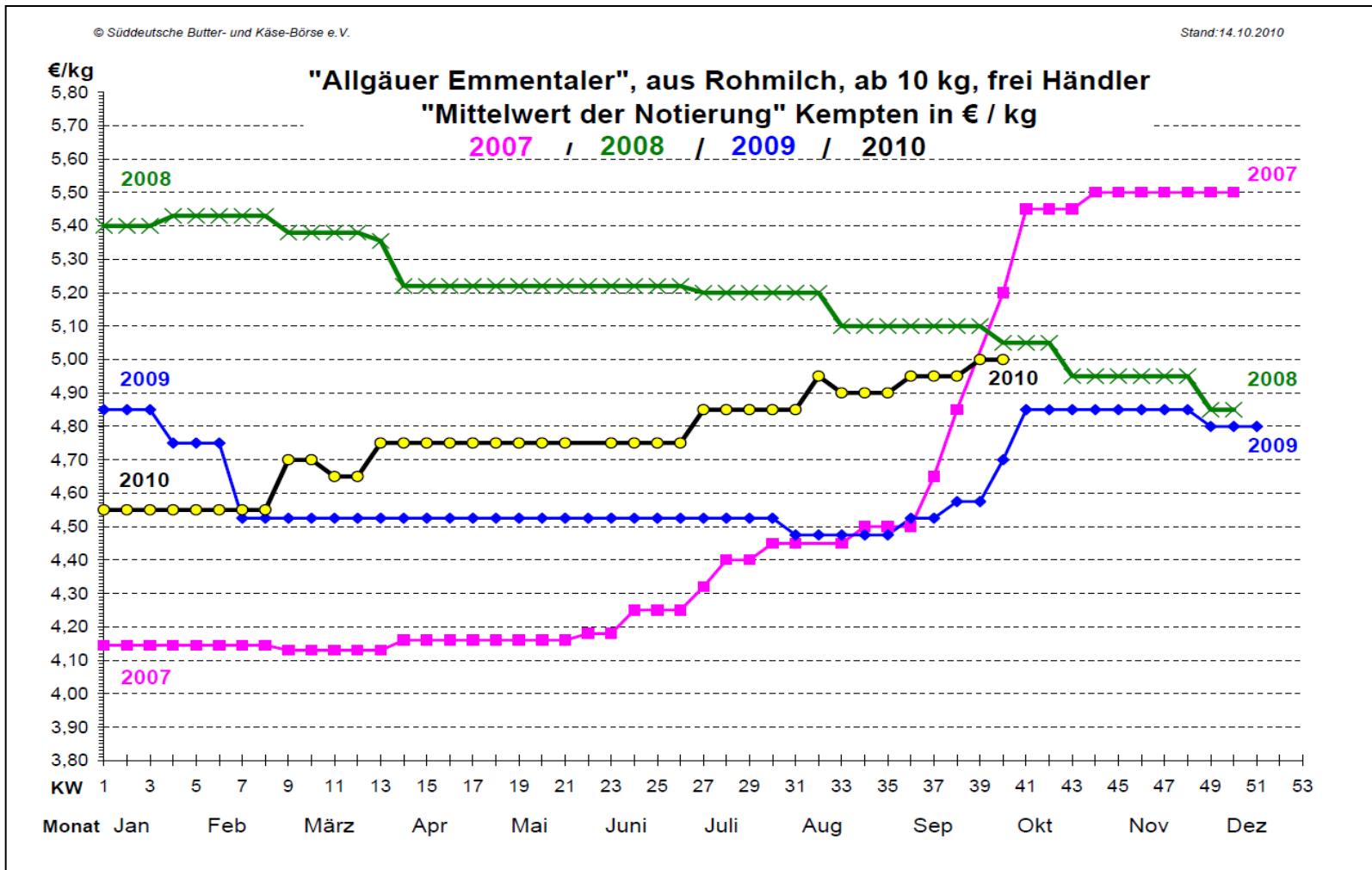
Situation du marché en Europe

Beurre en bloc, Allemagne



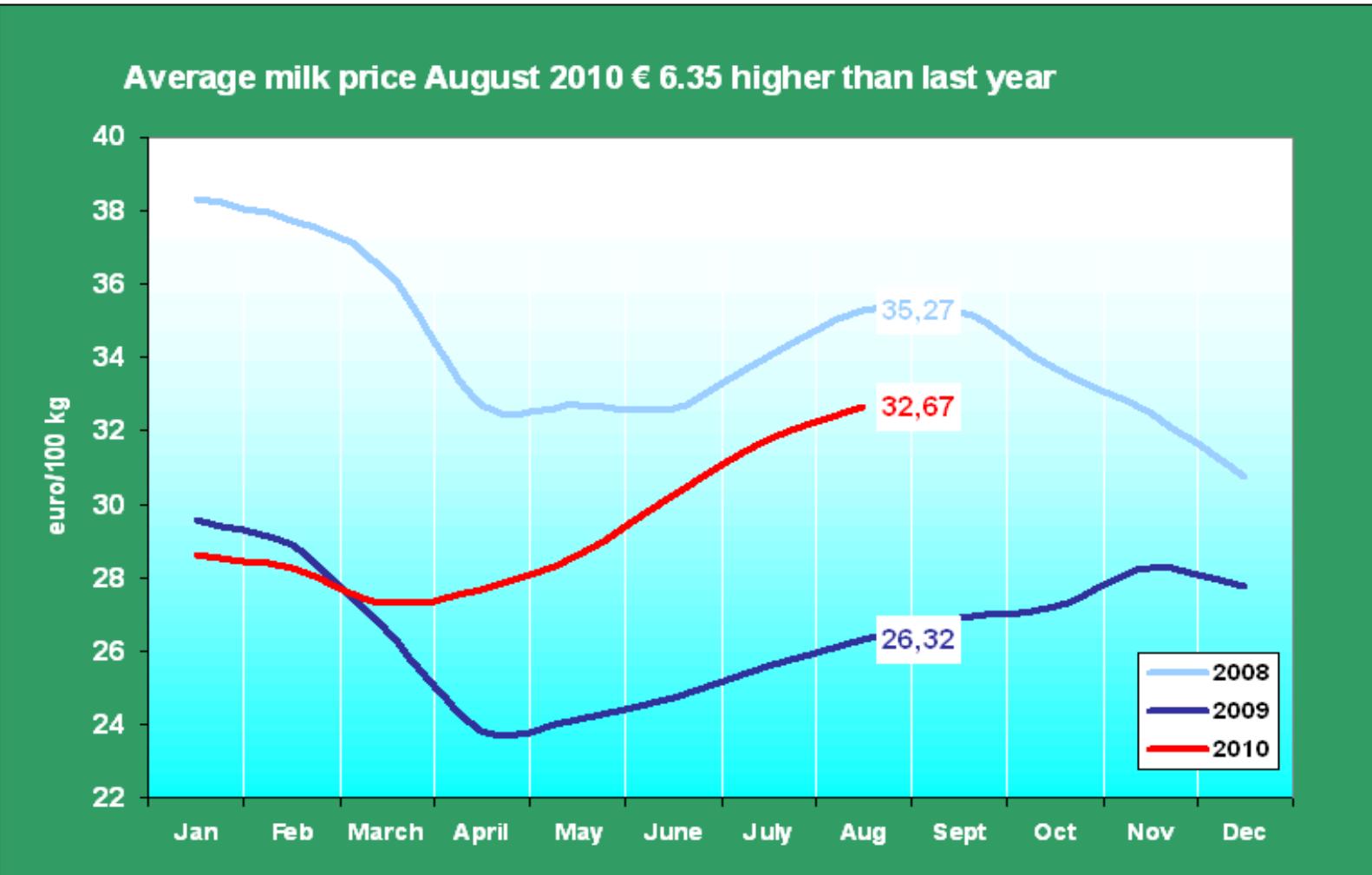
Situation du marché en Europe

Allgäuer Emmentaler au lait cru



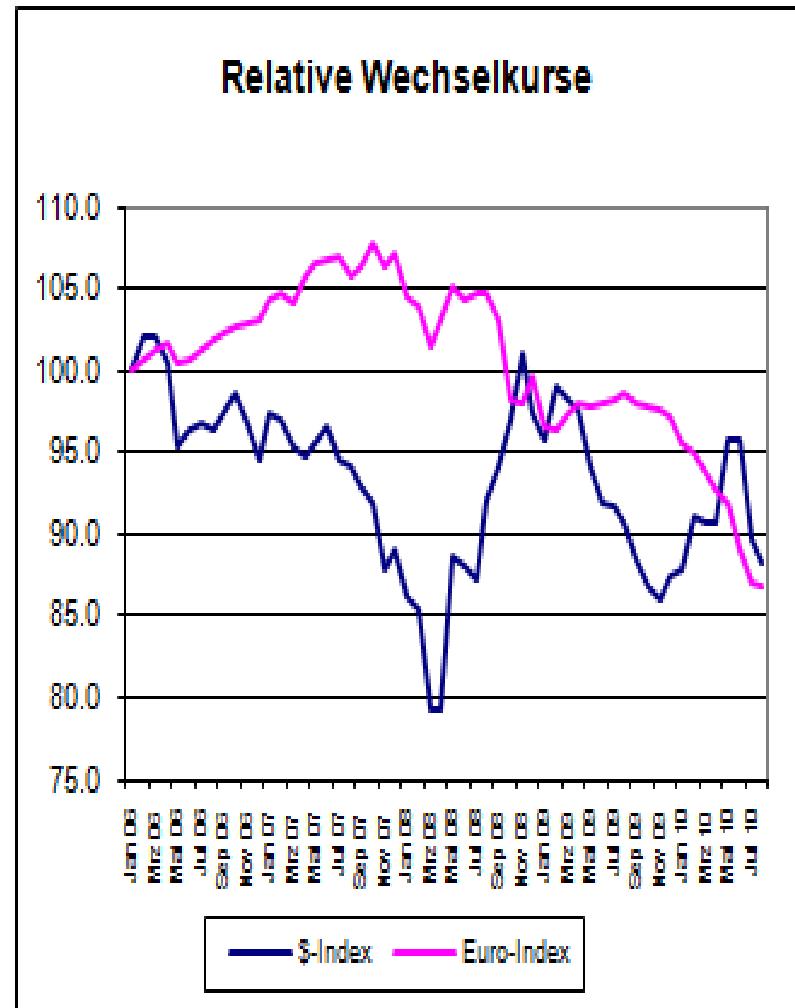
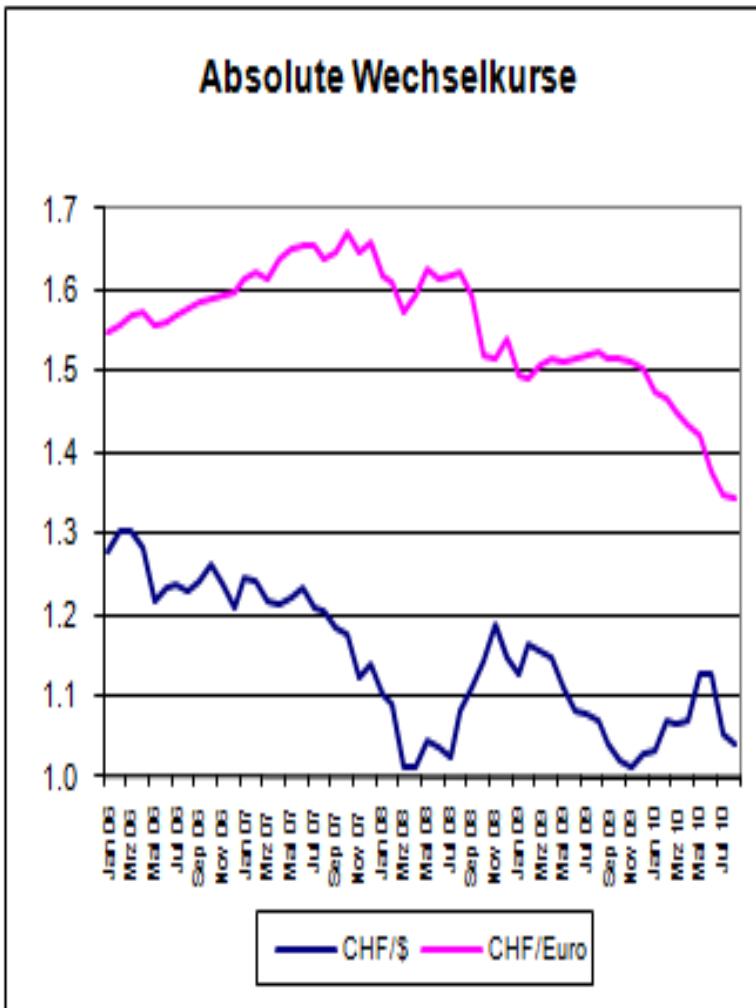
Situation du marché en Europe

Prix du lait selon LTO



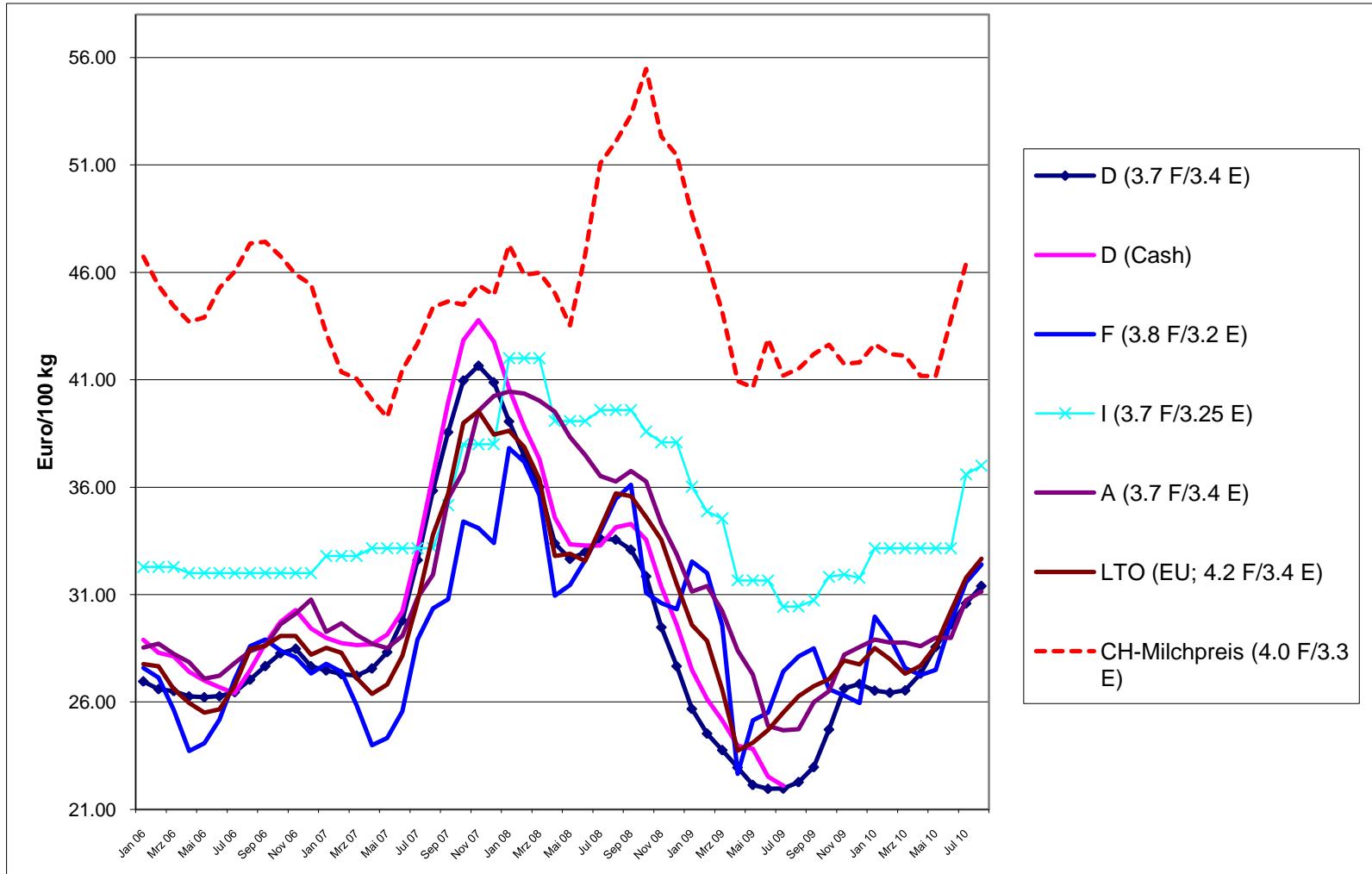
Situation du marché dans le monde

Cours de change défavorables à l'export!



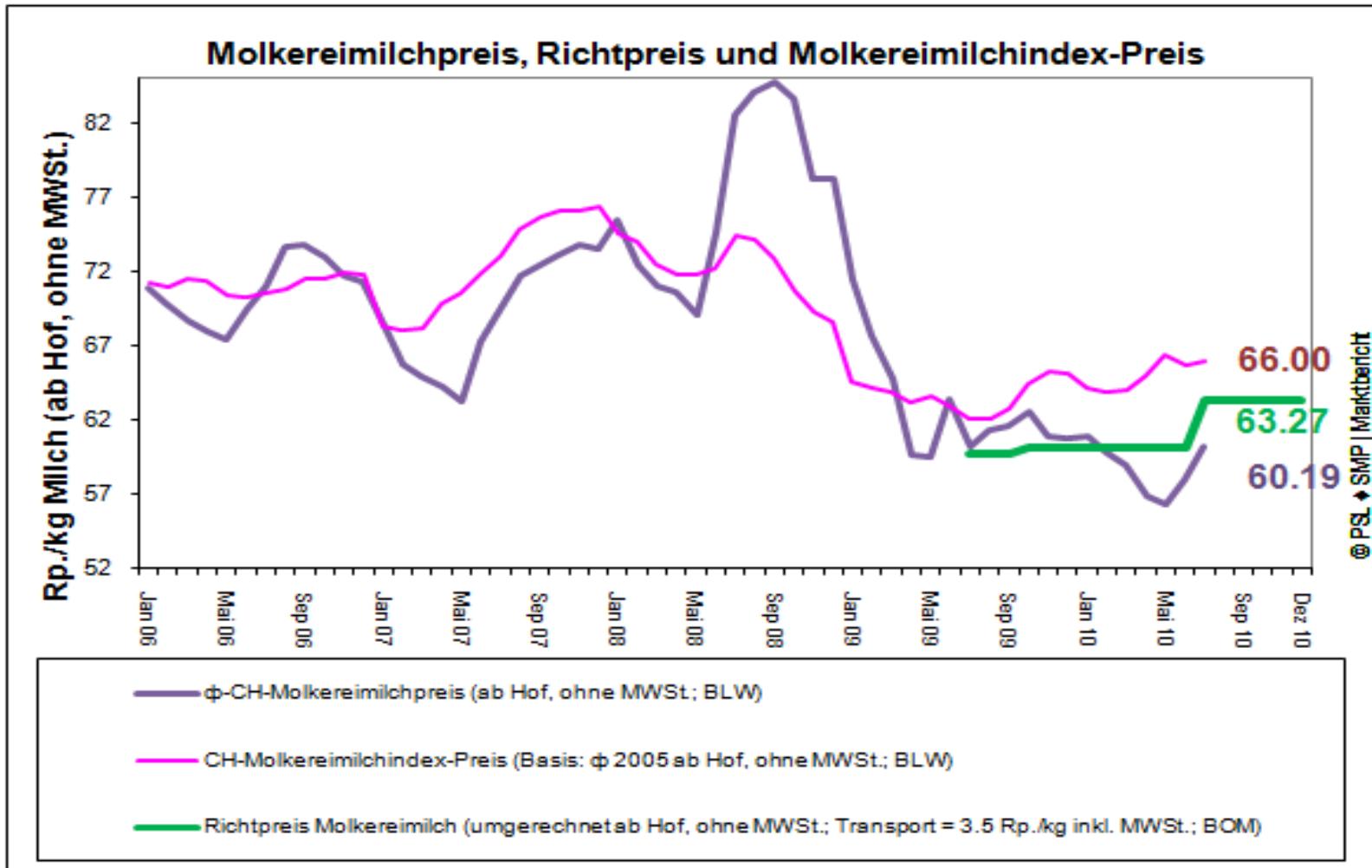
Situation du marché dans le monde

Prix du lait EU - CH en €uro (vue externe)



Situation du marché en Suisse

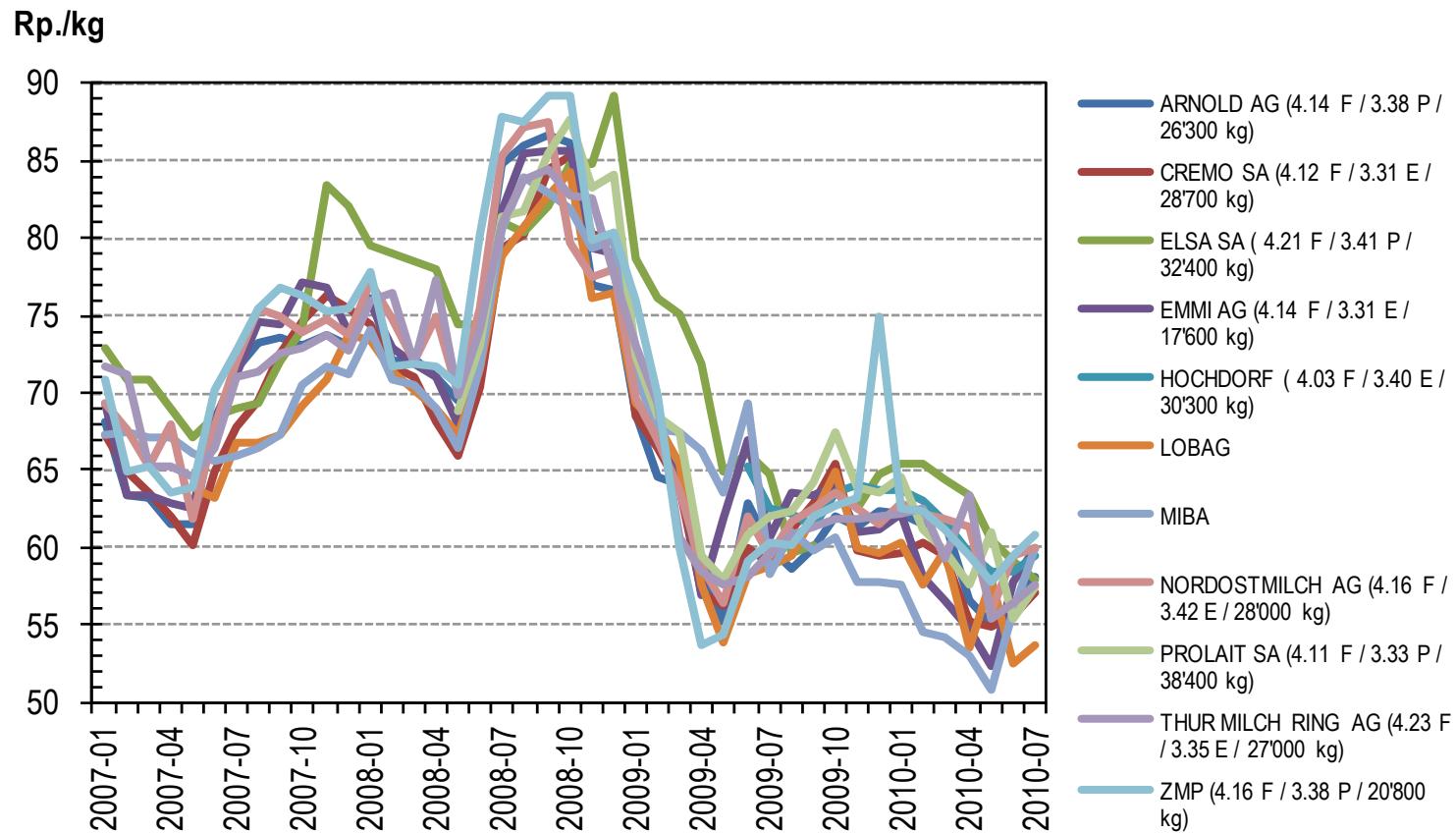
Prix du lait suisse en CHF (vue interne)



Surveillance du prix du lait FPSL:

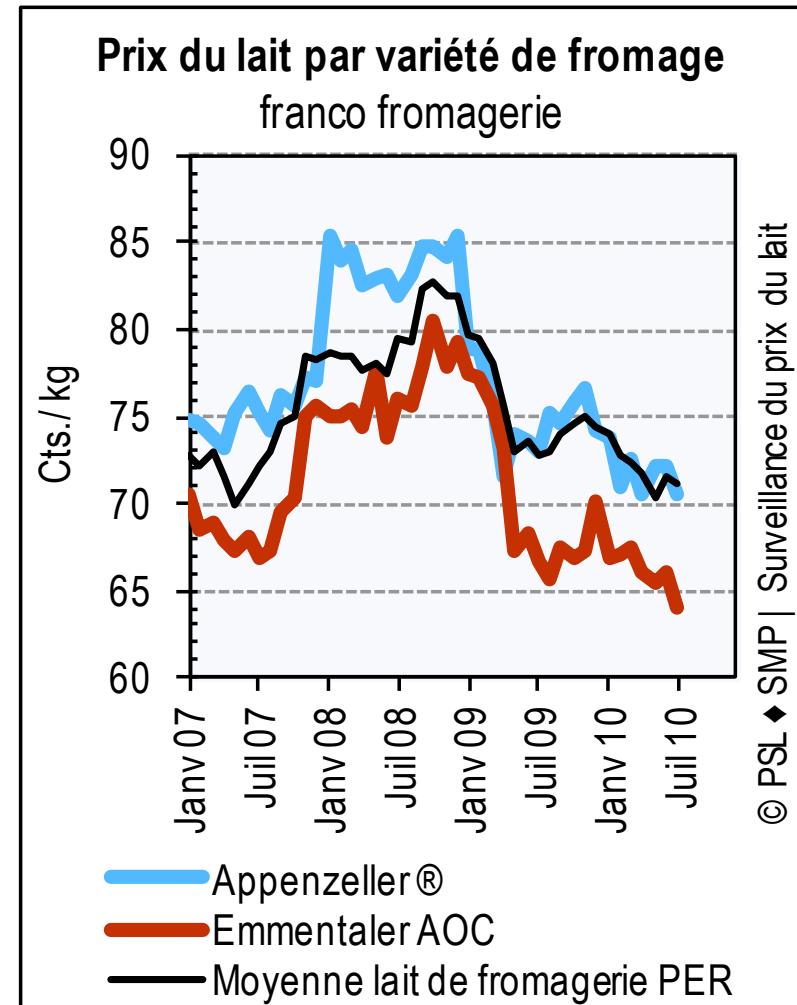
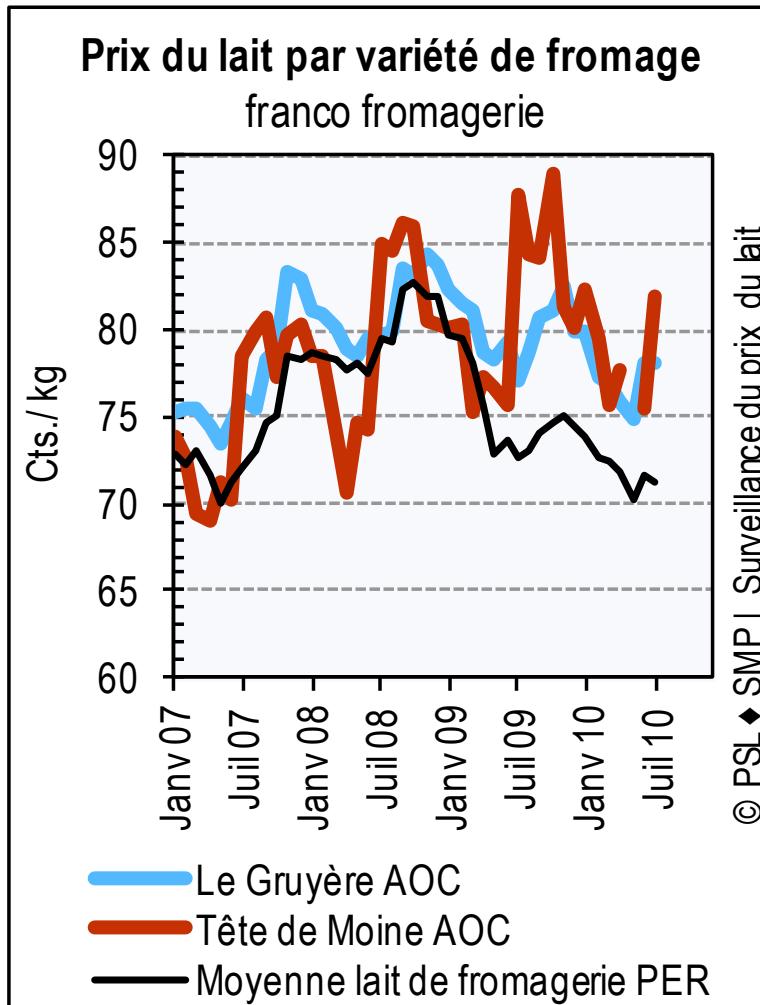
Prix à la production du lait d'industrie

Entwicklung der Produzentenmilchpreise seit 2007



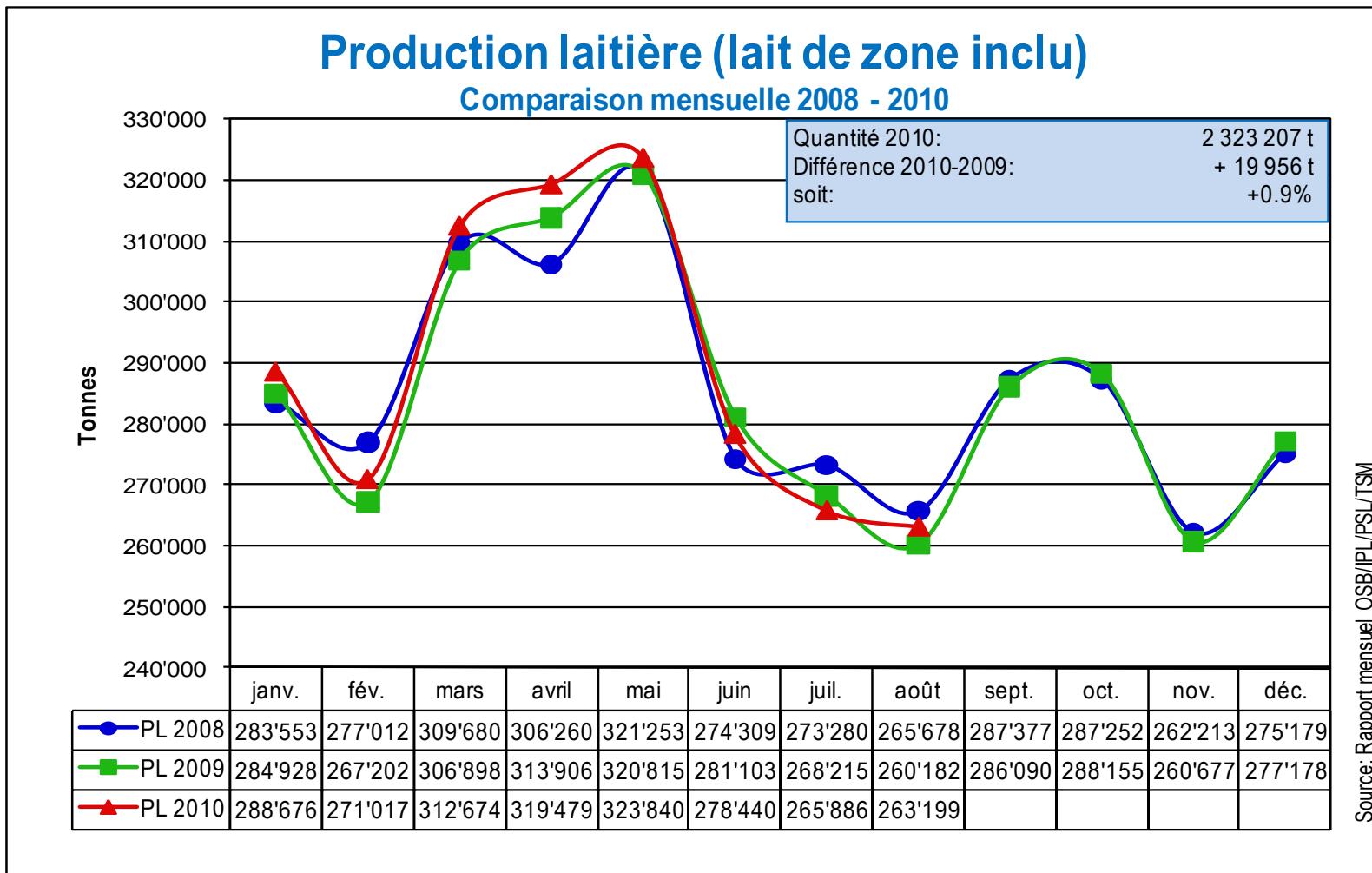
Surveillance du prix du lait FPSL:

Prix à la production du lait de fromagerie



Situation du marché en Suisse

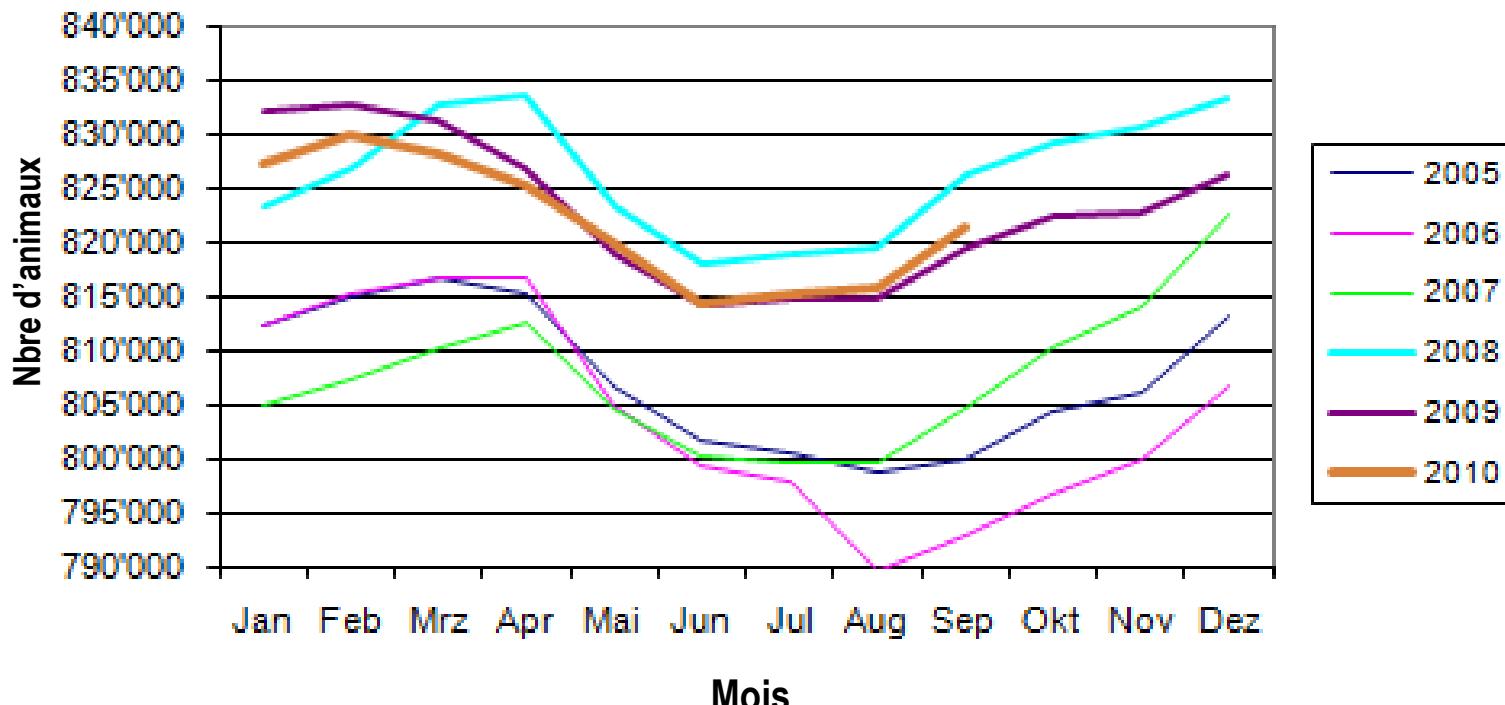
Production laitière



Situation du marché Suisse Cheptel bovin (potentiel élevé)

Cheptel bovin (animaux femelles, plus de 2 ans)

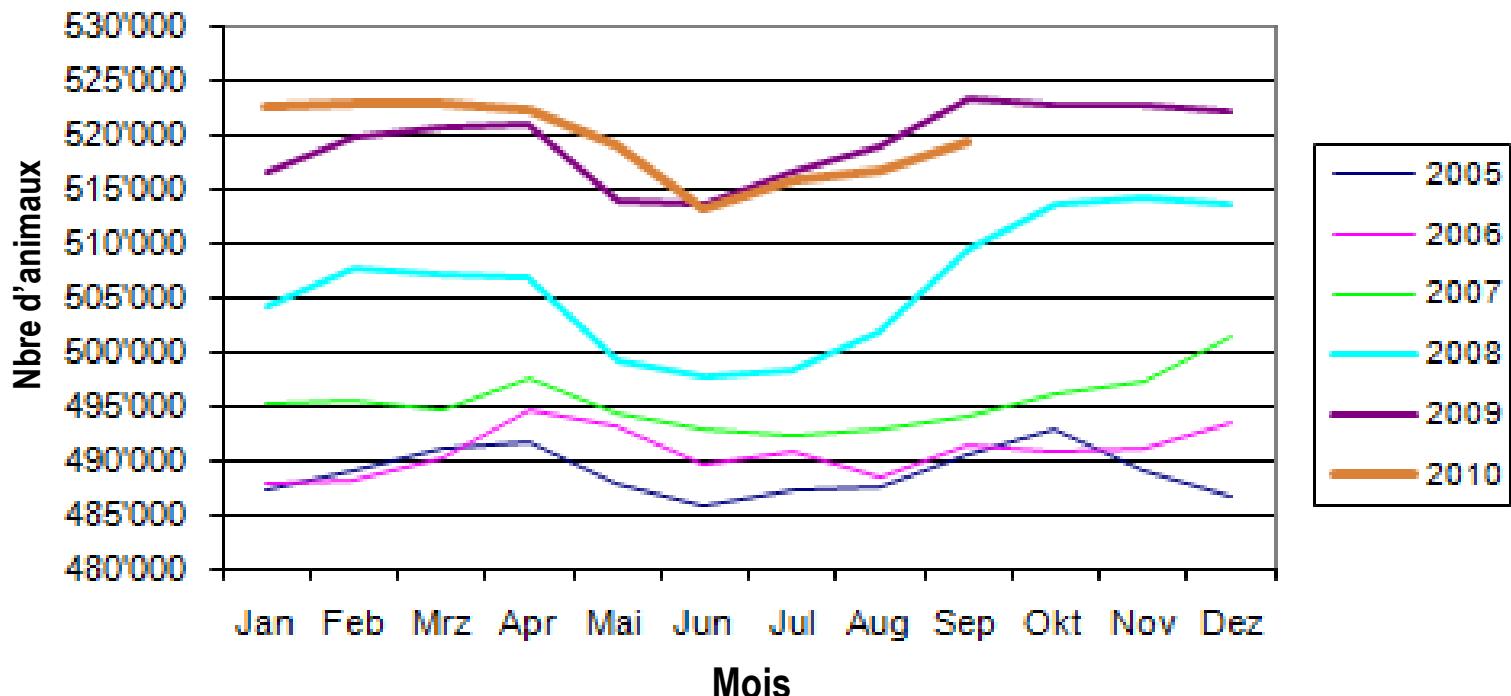
(Source : USP, Identitas SA)



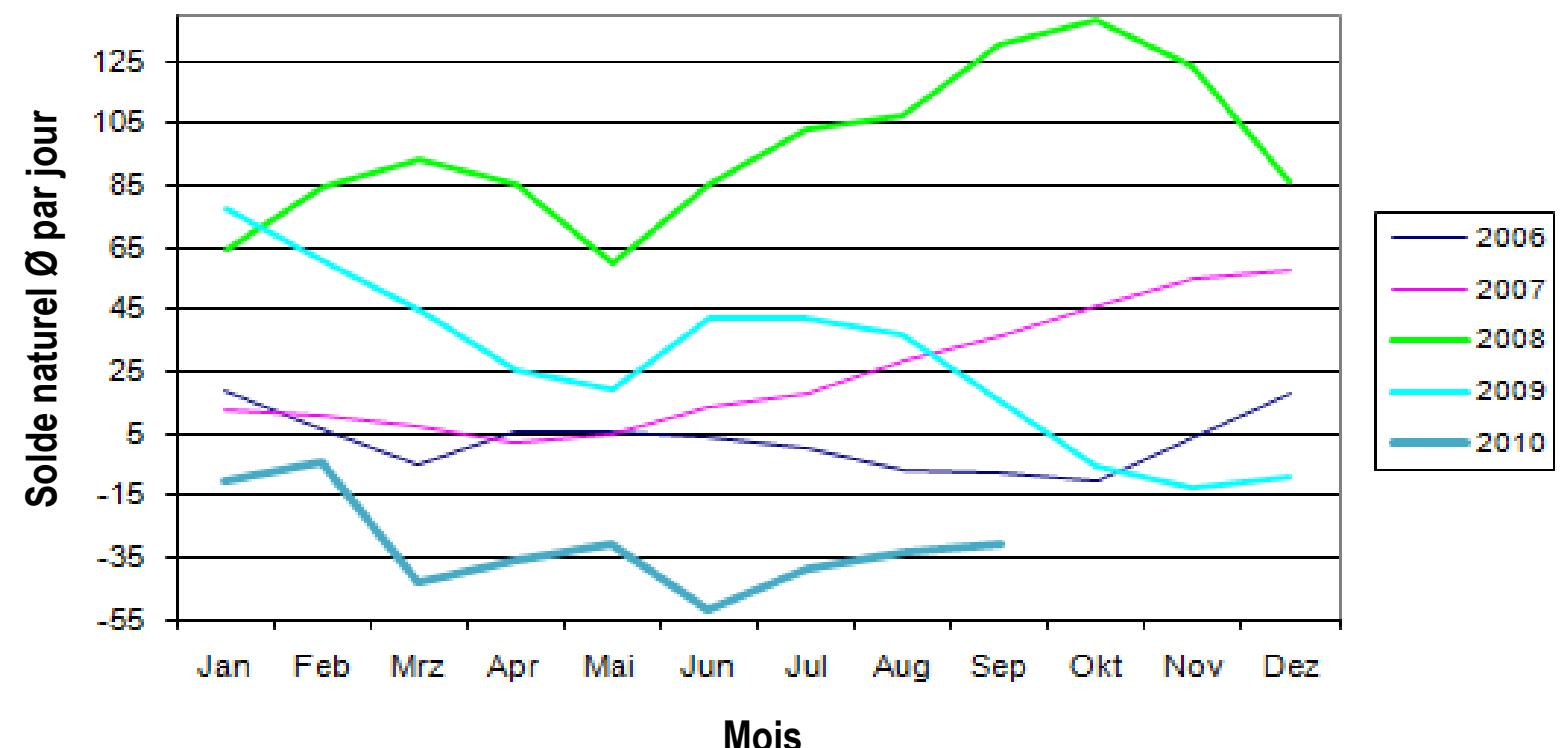
Situation du marché Suisse Cheptel bovin (dynamique)

Cheptel bovin (animaux femelles, moins de 2 ans)

(Source : USP, Identitas SA)

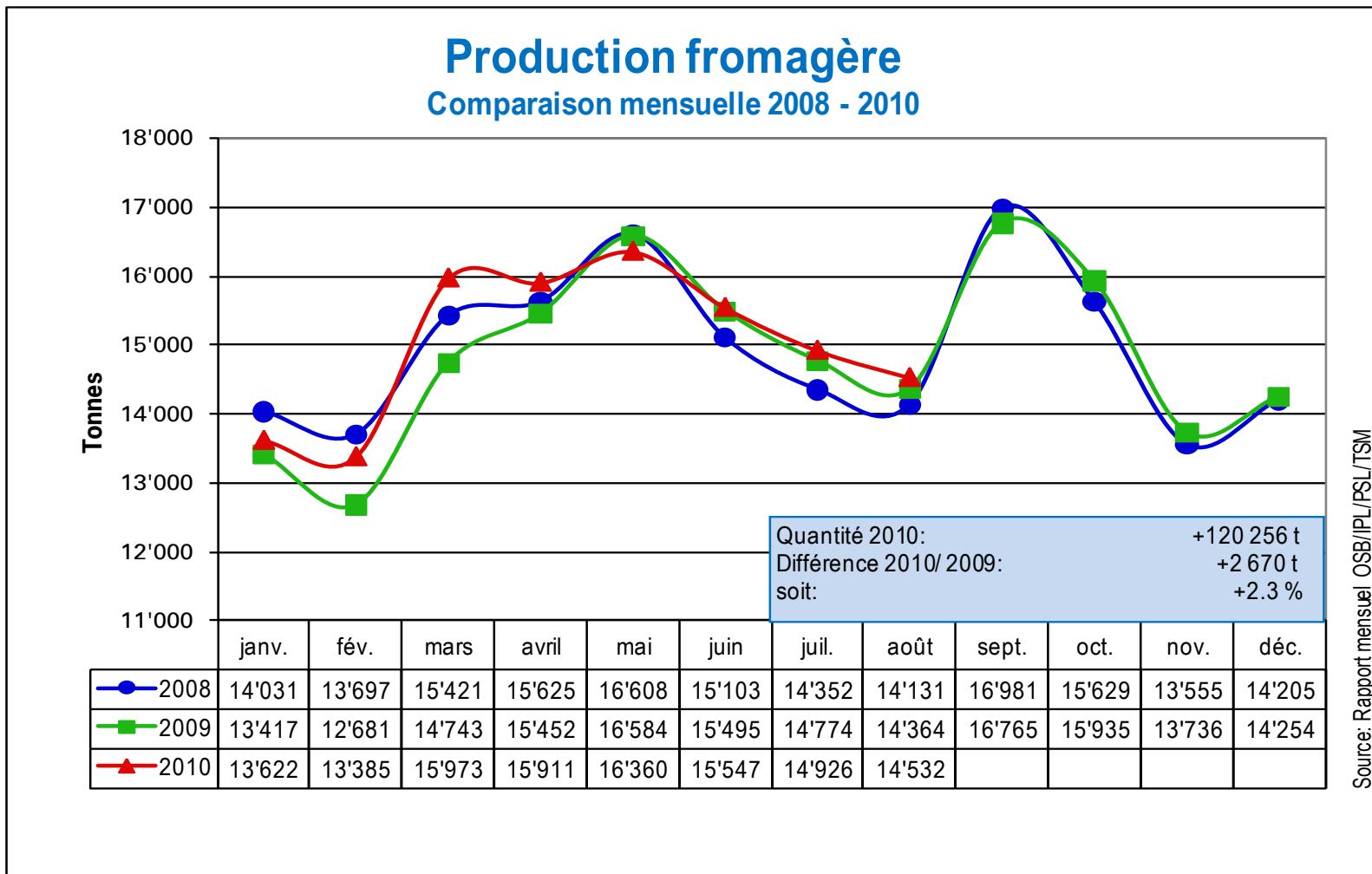


Situation du marché Suisse Cheptel bovin (dynamique)



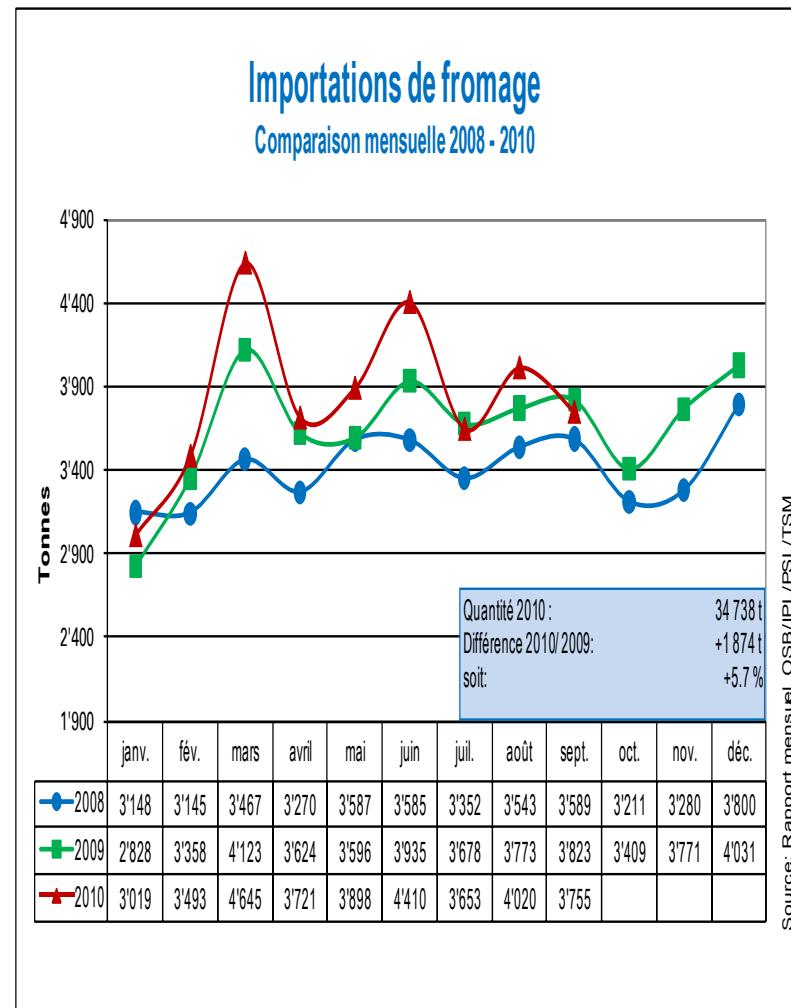
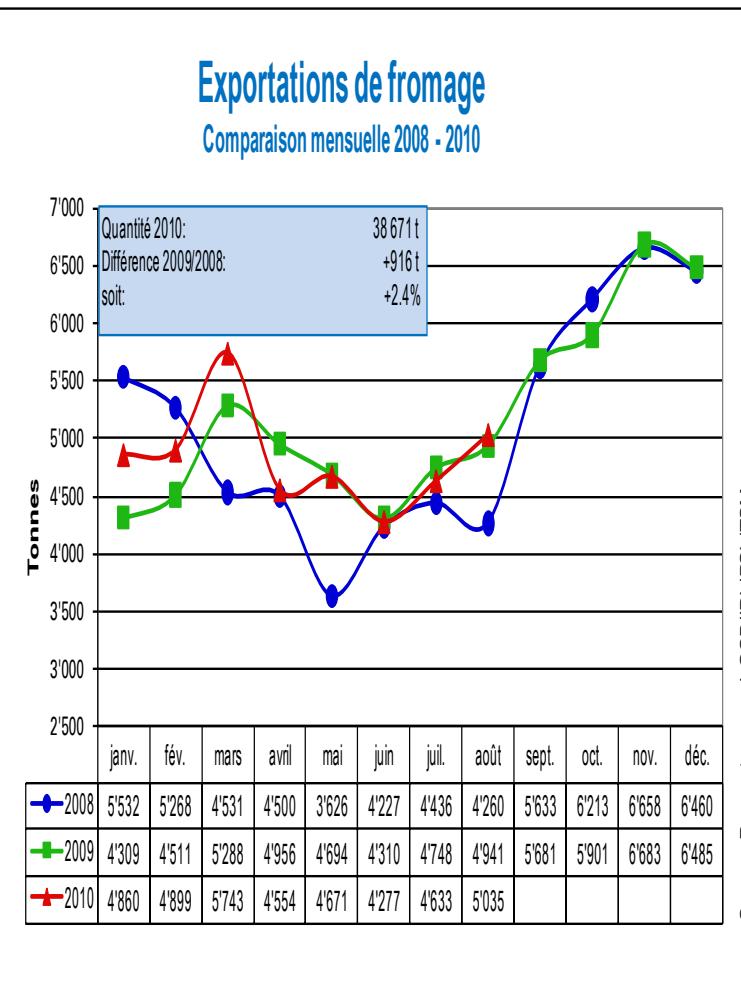
Situation du marché en Suisse

Production fromagère



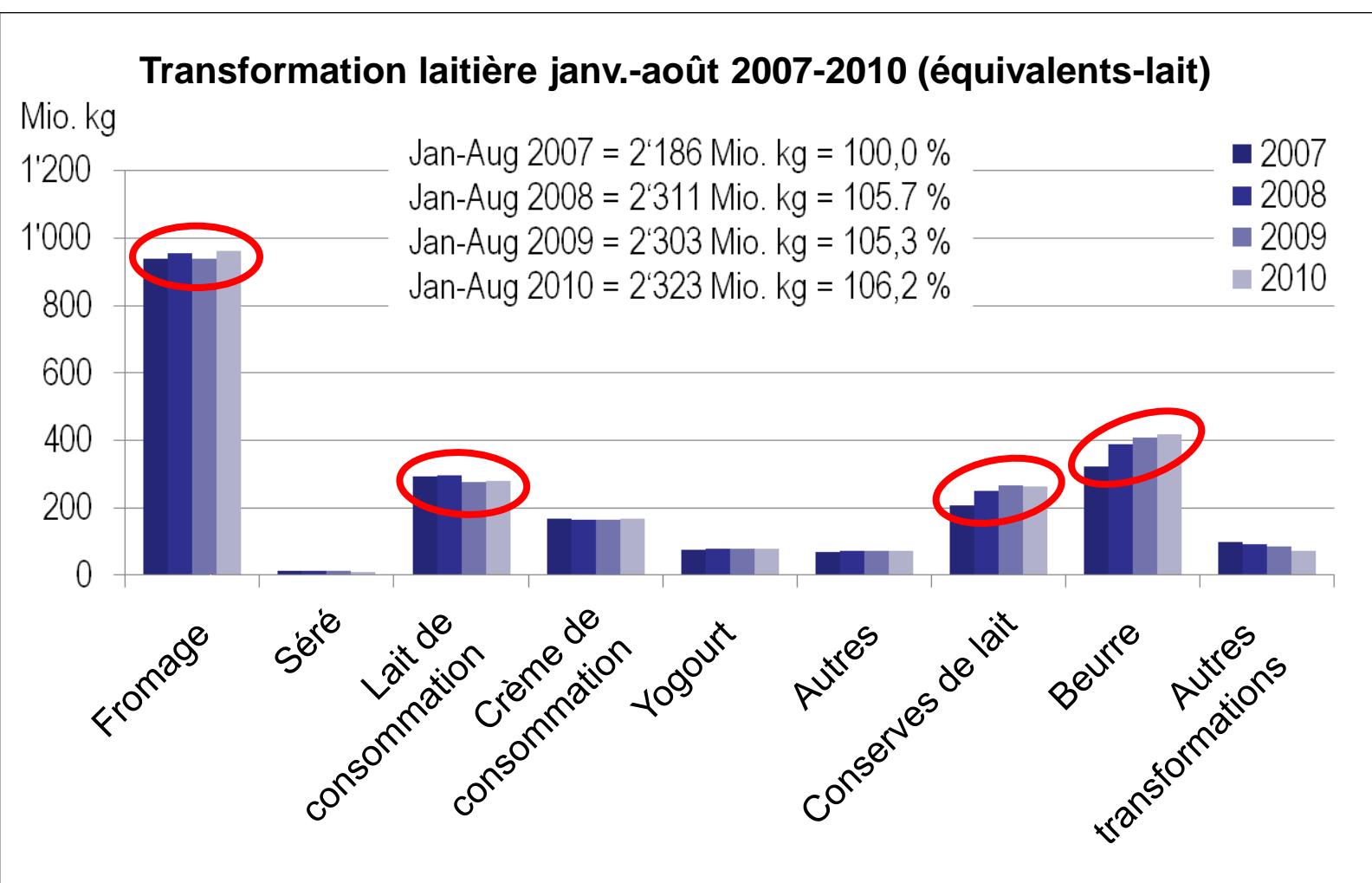
Situation du marché en Suisse

Commerce extérieur fromage



Situation du marché en Suisse

Transformation du lait



Situation du marché en Suisse

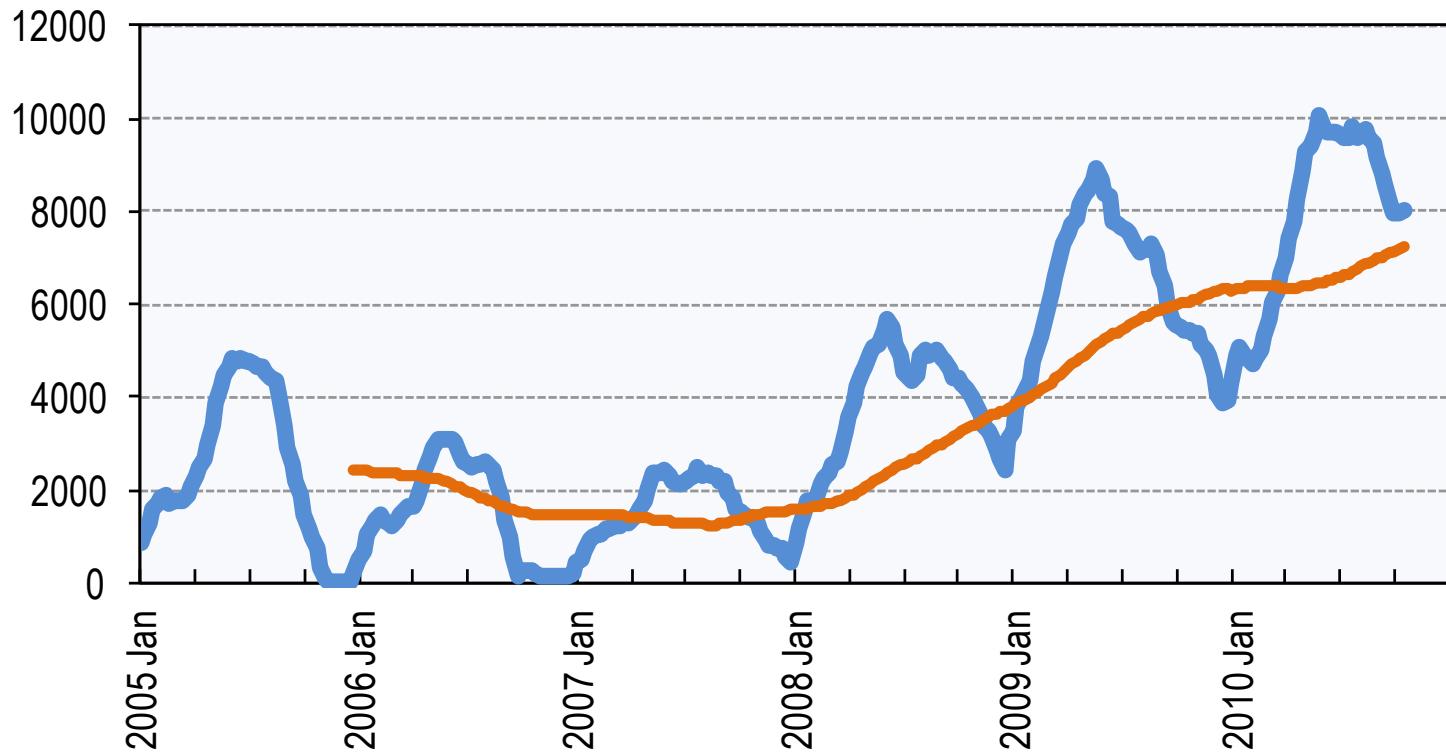
Stocks de beurre (point problématique)

Evolution des stocks de beurre

Tonnes

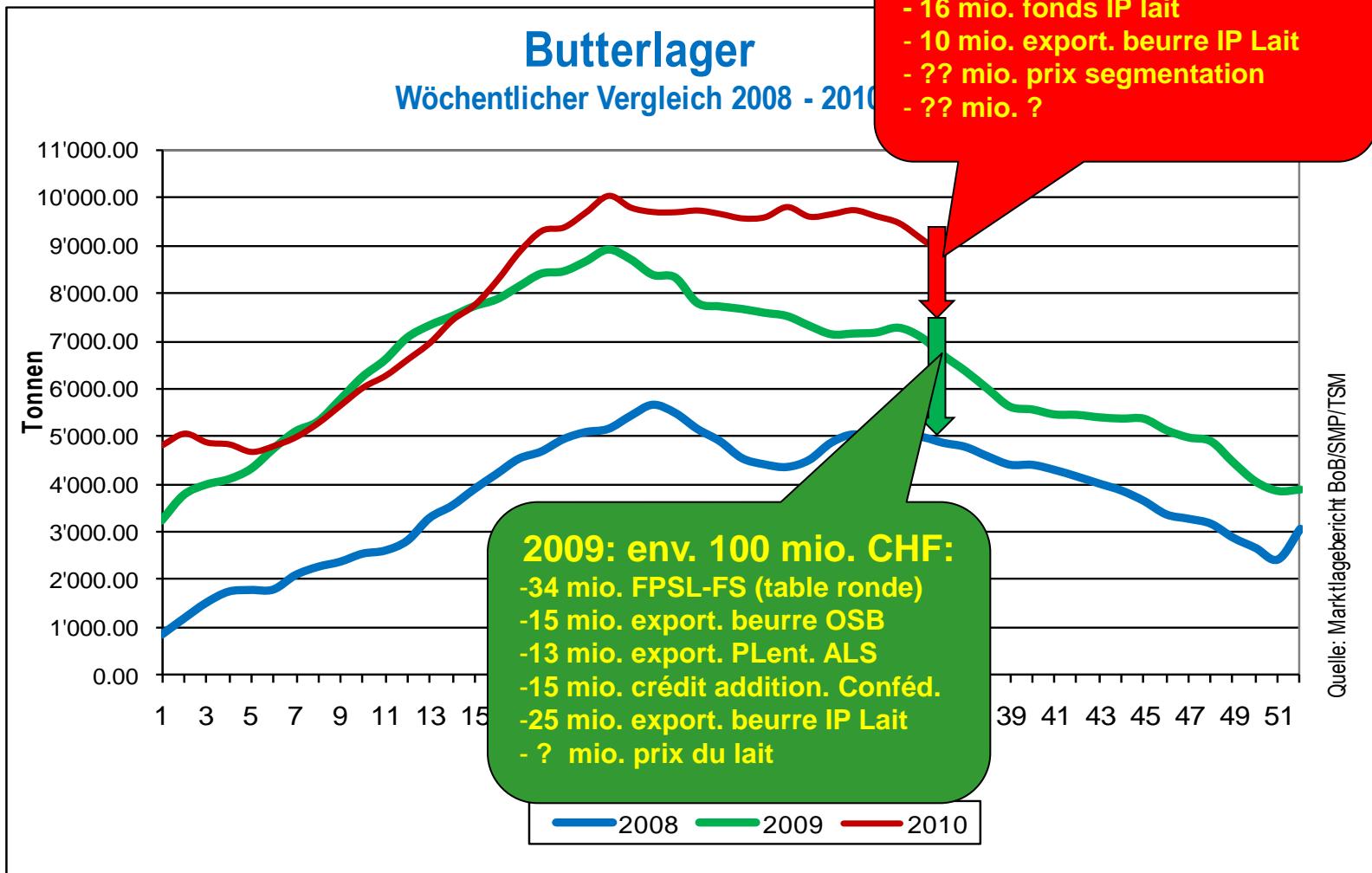
Stocks en tonnes

Moyenne roulante 12 mois



Situation du marché en Suisse

Stocks de beurre (point problématique)



Assainissement des stocks de beurre via l'IP Lait

But: exporter 3000 t de beurre avec 15 mio. CHF

Première communication:

- ◆ CHF 4 mio., répart. linéaire sur le lait de fromagerie
- ◆ CHF 11 mio. selon principe responsable-payeur sur le lait de centrale

Décision mise en œuvre:

- ◆ Montant maximum plafonné à 2,5 cts/kg
- ◆ CHF 7,2 mio. sur le lait de centrale (66 %)
- ◆ CHF 2,7 mio. sur le lait de fromagerie (66 %)
- ◆ En option: utiliser CHF 3,4 mio. de réserves

Résultat possible:

- ◆ CHF 10 mio.: export. d'env. 2000 t de beurre



Situation du marché

Résumé

- ◆ Les marchés du lait et des produits laitiers dans le monde et dans l'UE ont dans l'ensemble **évolué positivement**
- ◆ « Marchés » des produits de plus en plus **volatils** (plateformes électroniques / spéculation)
- ◆ Les cours de change (\$, €) posent dans certains cas des problèmes à l'exportation et à l'importation, mais ne touchent pas tous de la même manière
- ◆ La pression des importations se maintient (y c. trafic de perfectionnement)
- ◆ Pression de l'offre, pression due à la réduction du soutien
- ◆ Problème de la Suisse: déséquilibre du marché et en partie valorisation « à faible plus-value »



Politique agricole Perspectives

Lacunes de financement 2010

« Crédit de la loi chocolatière » / demandes de trafic de perfectionnement:

- ◆ Besoin 2010 (net): env. 95 mio. CHF
- ◆ Crédit 2010 (brut): 70 mio.
- ◆ Report de 2009: -18 mio.
- ◆ Mesures appropriées branches 25 mio.
- ◆ **Crédit supplémentaire 2010 II:** (demande déposée) 15 mio.

Supplément pour le lait transformé en fromage:

- ◆ **Crédit supplémentaire 2010 II: (demande déposée)** 10 mio.

Mesures privées terminées: ?? mio.



Lacune(s) de financement 2011/2012

« Loi chocolatière » (lait, céréales)

- ◆ Budget 2011: 70 mio. CHF
 - ◆ Besoins 2011: env. 100 mio.
 - ◆ Mesures appropriées: ? mio.
-
- ◆ Proposition programme de réexamen des tâches de la Confédération à partir de 2012
 - ◆ Moyens de la Confédération en 2012: 55 mio. CHF
 - ◆ Besoins 2012: >> 55 mio.
 - ◆ Mesures appropriées: ? mio.

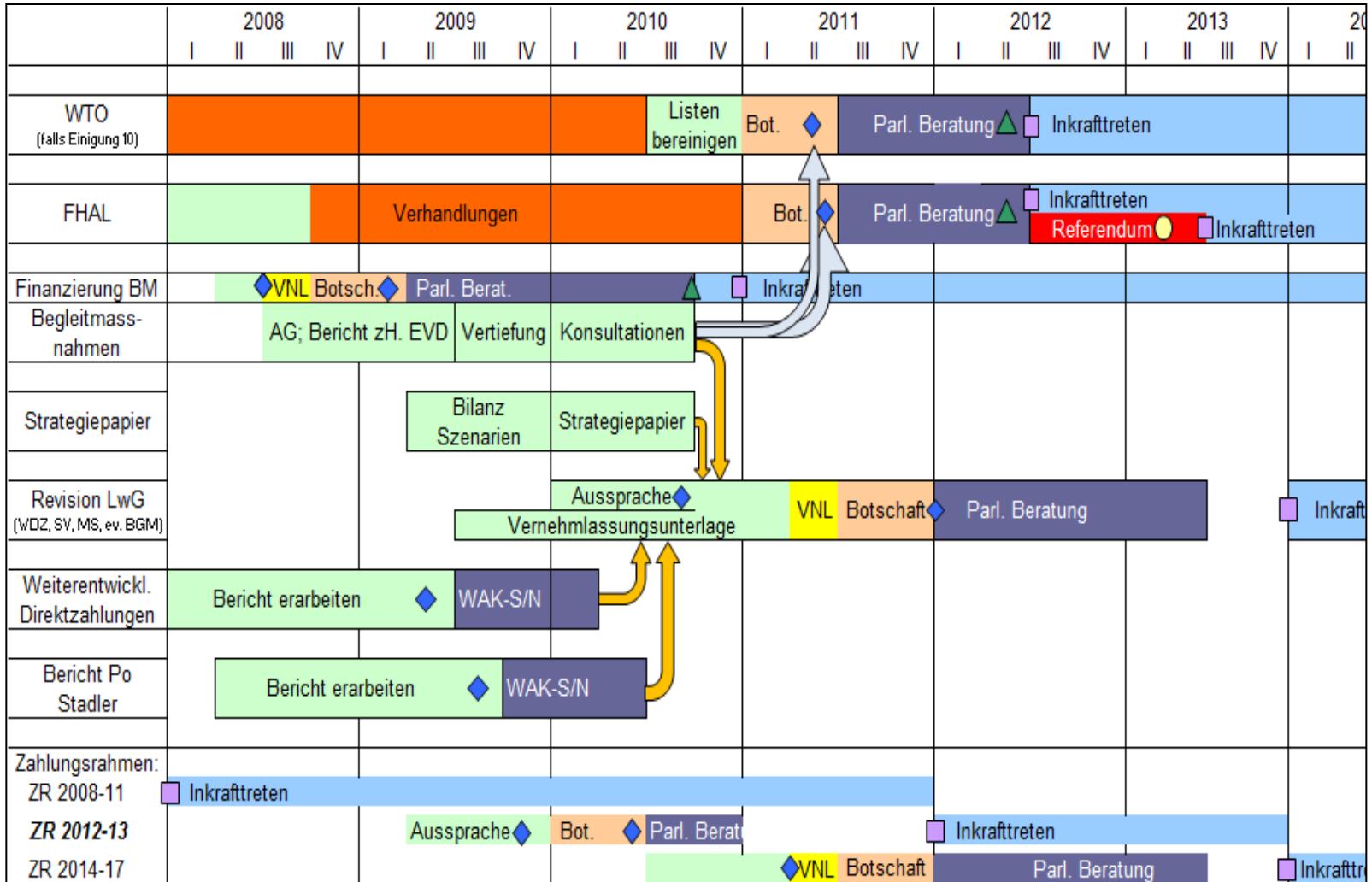


2011 à 2013: Suppl. transf. fromage / non-ensilage

- ◆ Adaptation du montant du suppl. transf. fromage à l'augmentation de la quantité de lait transformé en fromage.
 - ◆ Le Conseil fédéral a l'intention de réduire les fonds pour le suppl. pour le lait transformé en fromage:
 - 2011 de 23,5 mio. CHF
 - 2012 de 27,5 mio. CHF
 - 2013 de 33,5 mio. CHF
 - ◆ Le DFE propose de réduire le **supplément pour le lait transformé en fromage à 12 cts/kg (-3 cts)** au 1.1.2011.
- La FPSL demande une correction via les décisions financières du Parlement



Agenda de la politique agricole (OFAG)



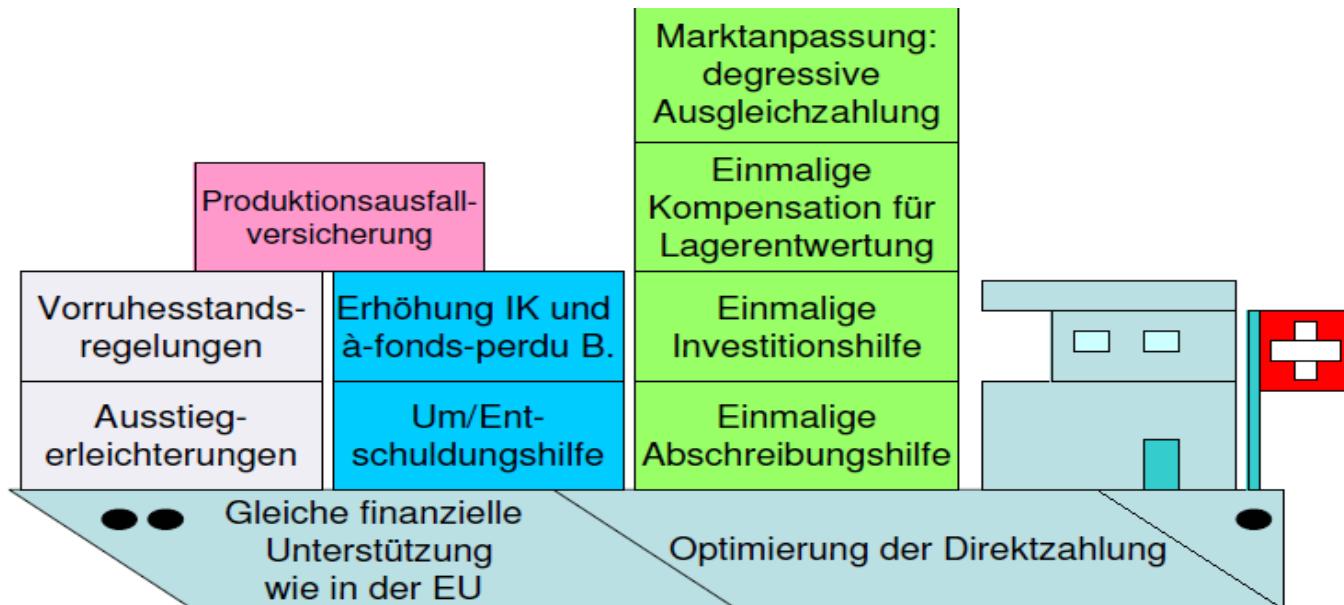
OMC II: état des lieux

- ◆ « Silence radio » général à l'OMC / pas de conclusion en vue / « sujets de divergences » externes à l'agriculture
 - ◆ La stabilisation après la crise financière a dans le monde entier la priorité (polit. extérieure)
 - ◆ Politique intérieure: les finances publiques sont prioritaires (solvabilité de divers états)
-
- ◆ Le président pour le secteur agricole a démissionné
 - ◆ Hormis « surprises », les modalités pour le secteur agricole sont en grande partie connues/négociées



Accord de libre-échange agricole CH - UE

- ◆ État d'avancement des négociations peu transparent / retards manifestes sur le calendrier
- ◆ « Réserve au bilan » décidée par le Parlement
- ◆ Tassement de la majorité politique en faveur du libre-échange agricole CH-EU (UDC, Verts, PDC,.....)
- ◆ Les mesures d'accompagnement dans l'agriculture ont été évaluées (USP) / coûts: 6 – 7 mia. CHF (estimation)



Document de consultation de l'OFAG pour le secteur agro-alimentaire 2025



Points forts stratégiques à moyen terme



Document de consultation de l'OFAG pour le secteur agro-alimentaire 2025



Prochaines étapes

Stratégie 2025

Enveloppe
financière
2012/2013

PA 2014-17

PA 2018-21

PA 2022-25

- Consultation: 2^e trimestre 2011
- Message: 4^e trimestre 2011
- Parlement 2012
- Entrée en vigueur: à partir de 2014



Développement des paiements directs

Le concept de l'OFAG



Concept

Art. 104 Cst.
 Sécurité de l'approvisionnement
 Entretien du paysage cultivé
 Conservation des ressources naturelles
 Occupation décentralisée du territoire
 Encouragement des modes de production particulièrement en accord avec la nature, écocompatibles et respectueux de la vie animale

Contributions à l'adaptation

◊ Garantie d'une évolution socialement supportable

Contributions au paysage cultivé
 → Maintien d'un paysage ouvert comme base
 → Compensation du degré de difficulté
 → Promotion de l'estivage

Contributions à la sécurité de l'approvisionnement.
 → Maintien de la capacité de production
 → Compensation du degré de difficulté
 → Promotion des terres ouvertes et des cultures particulières stratégiquement importantes

Contributions à la biodiversité
 → Maintien et promotion de la diversité des espèces et de la diversité et des habitats
 → Valorisation et promotion des espèces

Contributions à la qualité du paysage
 → Préservation, promotion et développement de la diversité paysagère

Contributions au système de production
 → Promotion des systèmes de production particulièrement proches de la nature, écocompatibles et respectueux de la vie animale

Prestations écologiques requises PER

Critères d'entrée en matière et de limitation, sociaux et structurels



Développement des paiements directs dans le domaine production laitière

Mesures importantes pour les producteurs de lait à l'horizon 2014:

- ◆ Transformation des contributions UGBFG et GACD en contributions aux surfaces herbagères avec composante de base et composante de difficulté; charge min. en animaux: moitié de la limite actuelle des contributions (1,0/0,8/0,7/0,55/0,44/0,4)
- ◆ Maintien des contributions SST/SRPA
- ◆ Nouveau: contribution personnelle d'adaptation pour « garantie de l'acquis » en tant que valeur flexible
- ◆ Propositions de l'OFAG en discussion
- ◆ Consultation 2^e trimestre 2011



Enveloppe financière 2014/2017

- ◆ Propositions de la Confédération sous réserve des décisions du Conseil fédéral et du Parlement:

Enveloppe financière en mio. CHF	Total	Par année	Comparai- son budget 2010
Amélioration des bases et mesures sociales	701	175	182
Production et vente	1512	378	423
Paiements directs	11 281	2820	2813
	13 494	3374	3418



- ◆ Moyens supplémentaires en cas d'ouverture du marché 2014-2017

Attitude du Conseil fédéral sur les moyens financiers 2014-2017



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Bundesamt für Landwirtschaft BLW
Direktion

Referenz/Aktenzeichen: 2010-10-07/46

Ihr Zeichen:

Unser Zeichen: Ian

Sachbearbeiter/in: Simon Lanz

Bern, 12. Oktober 2010

Dans le document de consultation, toutefois, il est clairement dit que la diminution de la dépendance des soutiens doit avoir lieu par la poursuite de l'ouverture progressive du marché, et non par une baisse des enveloppes financières pour l'agriculture. A sa séance du 17 septembre, le Conseil fédéral a pris la décision de principe que les moyens financiers octroyés à l'agriculture pour la période 2014 à 2017 devaient être maintenus au niveau actuel. *Extrait d'une lettre de la direction de l'OFAG datée du 12 octobre.*

wirtschaft gekürzt werden soll. Im Diskussionspapier ist jedoch klar festgehalten, dass die Verringerung der Stützungsabhängigkeit durch weitere Marktöffnungsschritte und nicht durch eine Senkung der landwirtschaftlichen Zahlungsrahmen erfolgen soll. In diesem Sinne hat der Bundesrat an seiner Sitzung vom 17. September 2010 den Grundsatzentscheid getroffen, dass die finanziellen Mittel für die Landwirtschaft in den Jahren 2014-2017 auf dem bisherigen Niveau fortgeführt werden sollen.



S M P • P S L

Schweizer Milchproduzenten

Producteurs Suisses de Lait

Produttori Svizzeri di Latte

Producents Svizzers da Latg

Marketing



Image (priorité jusqu'en 2009)

→ Établissement de l'agenda:

Favoriser un discours positif sur le beurre.

→ Positionnement par rapport aux substituts végétaux:

Insister sur les valeurs centrales du beurre en comparaison des produits concurrents de provenance végétale : naturel, pas d'additifs, aliment de valeur; supérieur sur le plan gustatif



Butter

Images-clés accrocheuses propres à générer un courant de sympathie chez certains groupes-cibles



Nos meilleures vœux pour la Saint-Valentin!
Et n'oubliez pas: cuire avec du beurre,
c'est ajouter une pincée d'amour à tout ce
que vous préparez. Le beurre est si naturel qu'on peut célébrer à la perfection de la saveur à tout moment.



Le beurre. Doué de nature.



Les croissants au beurre, c'est vraiment bon! Rien d'étonnant, car le beurre ne contient que la fine crème du lait, et rien d'autre! Aucun agent conservateur ni ajout artificiel. Le beurre: un concentré de nature qui célèbre l'authenticité de la vie!



Qui pourrait lui résister? Les beaux vêtements que je porte, mes amies sont magnifiques et ma famille... Il n'existe rien de meilleur que pour la nature que de manger du beurre et le goûter.

Le beurre. Doué de nature.



Je fais du beurre.

Le beurre. Tout le reste n'est pas naturel. Des questions? www.beurre.ch



Je fais de la Margarine.



Le beurre. Tout le reste n'est pas naturel. Des questions? www.beurre.ch



Moi pas.



Le beurre. Tout le reste n'est pas naturel. Des questions? www.beurre.ch



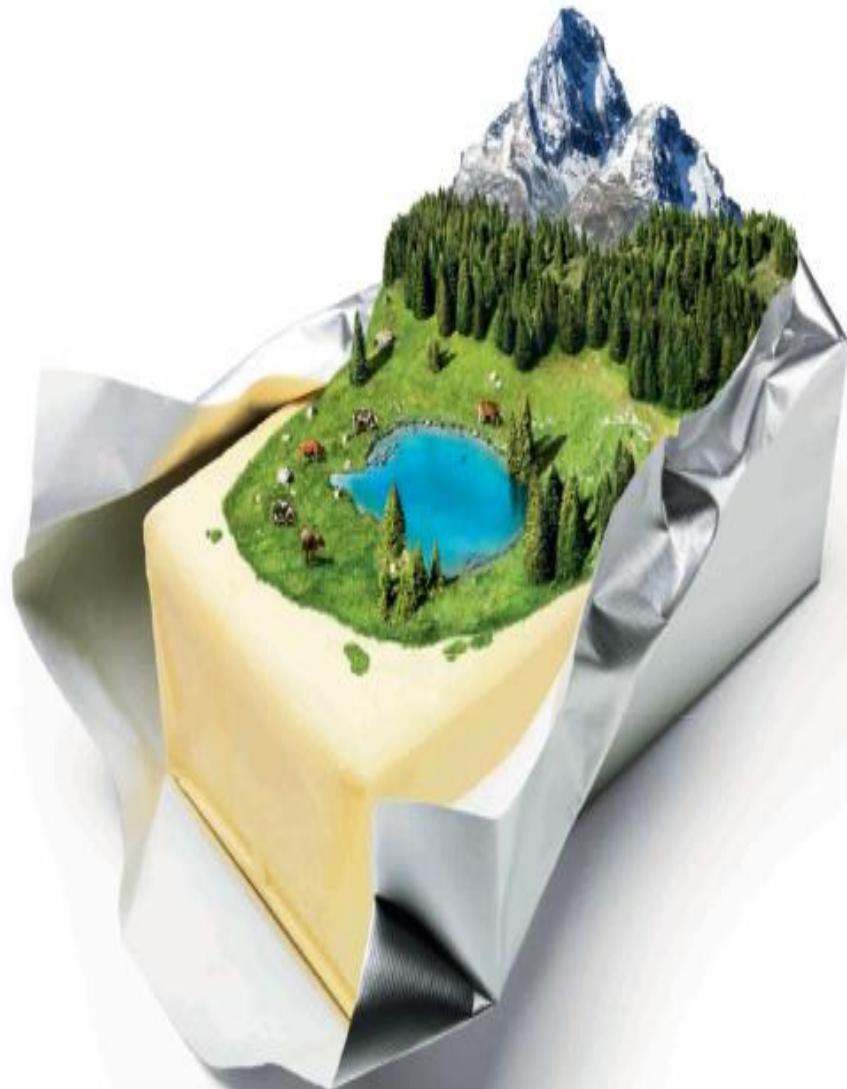
Butter. Alles andere ist nicht natürlich. Noch Fragen? www.butter.ch



Beurre

Butter

Suisse, Naturellement.



Le beurre. Tout le reste n'est pas naturel. Des questions? www.beurre.ch

Beurre

Promotion des ventes (priorité depuis 2010)



→ **Promotion par incitation à collectionner des codes-barres:**

Activités limitées dans le temps visant à faire augmenter les ventes de beurre;

→ Si la publicité pousse à l'achat, la promotion des ventes incite à acheter du beurre au lieu des **substituts de provenance végétale**.



Butter

Promotion du beurre suisse en 2010

Buts, groupe-cible



- ◆ Aide active à la vente de produits beurriers suisses sur le marché.
- ◆ Les consommateurs sont incités activement à acheter du beurre et des produits laitiers.
- ◆ Les cadeaux modernes créent auprès des jeunes citadins à la tête d'un ménage un lien avec les produits de type « beurre ». Ils préfèrent le beurre et les produits beurriers aux produits de substitution.



Butter

-
- ◆ Les consommateurs qui achètent un total de 2 kg de beurre suisse reçoivent un cadeau séduisant à choix.
 - ◆ Toutes les variétés de beurre suisse (plus de 200 produits différents) de tous les fabricants suisses sont acceptées -> neutre par rapport au marché.
 - ◆ Découper les codes-barres dans les emballages de beurre et de produits beurriers suisses, les collectionner et les envoyer à la FPSL.
 - ◆ Toutes les variantes de quantités sont possibles p. ex.: 8 x 250 g beurre / 20 x 100 g beurre / 5 x crème à rôtir (400 g)/ 3 x 450 g & 3 x 250 g beurre



Butter 

The word "Butter" is written in a bold, green, sans-serif font. A small, colorful butterfly graphic is positioned to the right of the letter "t".

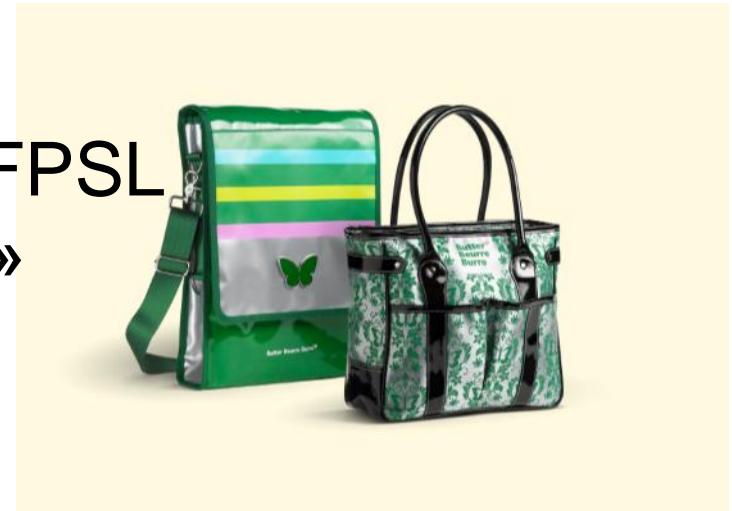


8 x


7 612300 010189

250 g de beurre suisse
**= consommation de 2 kg
de beurre**

- Envoi codes-barres à la FPSL
- Choix d'un sac « beurre »
(gratuit)



Les cadeaux à gagner



La promotion a débuté en septembre 2010 et dure jusqu'à fin novembre

Coupons insérés dans les revues grand public, Le Menu et les magazines de consommateurs (comme Coopération et le Magazine Migros)

Publicité en ligne sur les plus importants portails Internet



SCHWEIZER BUTTER GENIESSEN UND PRÄMIE EINSACKEN!



Schulertasche

Modische Schulertasche mit Magnetverschluss und verstellbaren Trägern.
Format ca. 28 x 39 x 7cm



Lunchbag

Elegante Damentasche mit Isolatorminiatur. Perfekt um Ihren Lunch überall mitzunehmen.
Format ca. 30 x 27 x 13cm



Butter

Weitere Infos sowie mögliche Buttersorten auf www.butter.ch
oder unter Butter-Infoline 031 359 57 00



Jetzt wird Ihr guter Geschmack belohnt!

Und so einfach geht's: Kaufen Sie Schweizer Butterprodukte, Brabutter oder Bratcreme für mind. 3kg z.B. 10x 200g Butter, 20x 100g Butter, 4x Brabutter & 1x 200g Butter, 5x Bratcreme (400g) etc. Schneiden Sie die Barcodes aus den originalverpackungen. Senden Sie die Barcodes zusammen mit dem ausgefüllten Tafon an Schweizer Milcherzeuganten SMP, Butter ePromotion, Postfach, 3024 Biel. Ein-sendeschluss: 8. November 2010!

Frau Herr

Vorname/Name _____

Adresse _____

PLZ/Ort _____

E-Mail _____

Leben Kinder in Ihrem Haushalt? Ja Nein

Teilnahmebedingung: Biendeschluss ist der 8. November 2010. BewerberInnen nach dem Schweizer Haushalt wird nur eine Prämie verlost. Angebot, nur zu keinem Vertrag mache Gültig, nach Defekt besteht ein Butterprodukt auf 82% Milchgehalt Gültig und als Co-Ge Gewinnwert. Prämien sind nicht austauschbar, werden nicht geteilt und können nicht ausgetauscht. Der Rechteckung ist zu Dienst zu Marketingzwecken verwendet. Ihre Angaben werden vertraulich behandelt.

Gewünschte Prämie wählen:
Genießen Sie den unvergleichlichen Geschmack von natürlicher Schweizer Butter sowie Brabutter und Bratcreme (keine Light-Produkte) und sichern sich so eine dieser Taschen nach Wahl im attraktiven Butter-Design.



Butter



www.beurre.ch

Page d'accueil | Deutsch

Beurre

Comment ça marche

Vérifier le code barre

Les primes

Commandez maintenant

Suisse. Naturellement.

SUISSE GARANTIE



Savourez le beurre suisse et recevez un sac en cadeau !

Savourez le goût incomparable du beurre naturel suisse (en emballages de 100 g et plus), du beurre à rôtir et de la crème à rôtir, et remportez un cadeau exclusif. Pour cela, il suffit de collectionner les codes-barres, de nous les envoyer, puis de vous réjouir de l'arrivée de votre sac.

N'attendez plus, démarrez dès maintenant votre collection et profitez de vos avantages et choisissez un sac élégant et à la mode, dont le design s'inspire du beurre!

Comment procéder

Vérifier les codes-barres

+ Recommander | | | | | |

facebook

Retrouvez-nous sur Facebook

Collectionnez les codes-barres et choisissez un superbe sac tendance, au design du beurre !



Contrôle en ligne du code-barre

Page d'accueil | Deutsch

Beurre

Comment ça marche

Vérifier le code barre

Les primes

Commandez maintenant

Collectionnez les codes-barres et choisissez un superbe sac tendance, au design du beurre !

Savourez le beurre suisse et recevez un sac en cadeau !

Pour vérifier la validité du code-barres :

7 612300 010189

Saisissez tous les chiffres du code EAN dans le champ ci-dessous.

Prüfen

+ Qu'est-ce qu'un code-barres EAN ?

Recommander | Retrouvez-nous sur Facebook




Premiers résultats...

- ◆ Un mois après le lancement, plus de 5000 cadeaux ont déjà pu être envoyés.

- ◆ Soit l'équivalent en codes-barres de 10 tonnes de produits beurriers.



Butter 

The word "Butter" is written in a bold, green, sans-serif font. A small, colorful butterfly graphic is positioned to the right of the letter "t".

Promotion du fromage suisse en 2010



Démarche de la promotion

- ◆ Envoyer à SCM cinq codes-barres ou quittances de caisse de fromage suisse
- ◆ avec un billet de 20 francs
- ◆ son adresse
- ◆ et le couteau est envoyé par courrier postal.



+



=



La promotion a débuté en octobre 2010 avec:

- ◆ des **spots d'appoint** de 12 secondes
- ◆ de la publicité en ligne sur les plus importants portails Internet
- ◆ des cavaliers de comptoirs
- ◆ des flyers **pour passer commande**
- ◆ des affiches au point de vente



Premiers résultats:

- ◆ Plus de 10 000 commandes de couteaux ont déjà été enregistrées dans les premières semaines suivant la projection des spots TV



**Wer das Schweizer-Käse-Messer will,
muss viel Schweizer Käse essen.**



1^{er} bloc

Synthèse / Discussion:

◆ Marché du lait

- Monde: consolidation à un niveau moyen
- Suisse: pression à la baisse sur les prix, notamment en raison de la pression de l'offre

◆ Politique agricole

- Les finances publiques déterminent la marge de manœuvre
- Discussion à long terme sur la prestation de l'agriculture

◆ Marketing pour le lait et les produits laitiers

- À une vague « formation de l'image » succède une vague « incitations à l'achat »

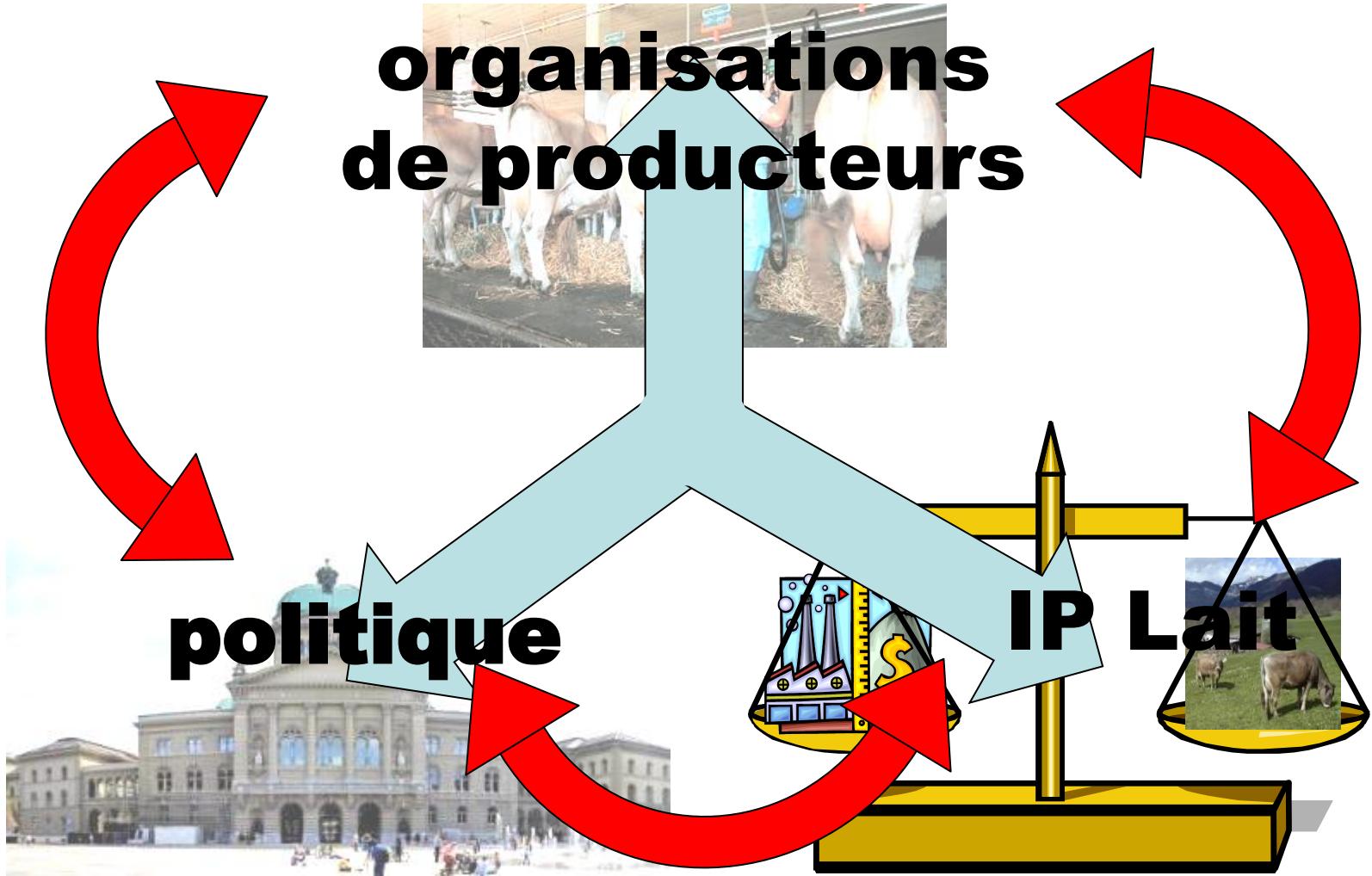


S M P • P S L

*Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producents Svizzers da Latg*

Pause

Trois axes d'action



S M P • P S L

Schweizer Milchproduzenten

Producteurs Suisses de Lait

Produttori Svizzeri di Latte

Producents Svizzers da Latg

Interprofession du lait

Branche: Contexte et mesures à prendre par la FPSL

Analyse par la FPSL:

- ◆ Évolutions diamétralement opposées du prix du lait (⬇) et de l'indice du prix du lait de centrale (↗)
- ◆ Le modèle de marché à 3 échelons n'est pas appliqué, les stocks de beurre continuent de croître (indice des quantités, bourse)
- ◆ Les taxes pour l'IP Lait, le dégagement du marché, la loi chocolatière ne sont que partiellement mis en œuvre
- ◆ Manque de transparence
- ◆ La force obligatoire générale n'est pas utilisée

Résumé

- ◆ Les outils de l'IP Lait ne sont pas ou que partiellement utilisés/appliqués par ses membres



Branche/Politique: laisser-faire ou appliquer les outils de l'IP Lait?

♦ Option 1: « laisser-faire »

- Dumping des prix par les commercialisateurs en raison de l'offre excédentaire.
- La baisse des prix à la production détériore la situation économique des familles paysannes.

♦ Option 2: appliquer les outils de l'IP Lait

- La FPSL continue à s'engager résolument pour la mise en œuvre des outils de l'IP Lait.
- Lorsque l'exécution n'est pas possible dans le cadre du droit privé, l'IP Lait doit être soutenue par des mesures politiques.



Branche - Dilemme de l'IP Lait

Décider: oui – Appliquer: plutôt non

Ligne suivie par l'IP Lait:

- ◆ Réorganiser le modèle de marché (suppression des instruments de gestion des quantités au plan national)

Ligne suivie par la FPSL/l'USP:

- ◆ Imposer une gestion des quantités au plan national par un **soutien** politique (motion CN Aebi)
- ◆ Imposer une meilleure fiabilité des contrats/la transparence (motion CN Bourgeois)

→ Le soutien politique N'EST PAS en contradiction avec les instruments de l'IP Lait.



Réorientation de l'IP: Propositions du comité de l'IP lait

- ◆ **Segmentation:** segmentation de 3,5 mio. t de lait:
 - Segment A: 3,0 mio. t ou 86 % (pas de sous-segmentation, au minimum 60 % pour chaque OP/OPU)
 - Segment B: 0,3 mio. t ou 9 % (prix seuil)
 - Segment C: 0,2 mio. t ou. 5 % (prix garanti)
- 200 mio. kg de lait transformé en fromage, 100 mio. kg de yogourt ont été reconnus comme faisant partie du segment A lors de la séance de l'IP Lait du 21 octobre.
- ◆ **Transparence** sur la segmentation au sein des groupes de fournisseurs et cohérence sur le plan national.
- ◆ **Fonds national de compensation:** pas d'entrée en matière
 - même s'il l'on sait que la prévention du trafic de perfectionnement et la promotion des ventes de beurre coûtent de l'argent.
 - malgré la décision du Conseil national sur la motion Aebi



Démarches ultérieures de l'IP Lait

Décisions sur un nouveau modèle de l'IP Lait lors de:

- ◆ la séance du comité de l'IP Lait du 21.10.2010

- ◆ l'assemblée des délégués de l'IP Lait du 24.11.2010



Soutien politique pour les producteurs de lait avec les motions Aebi et Bourgeois?

La motion Aebi en bref

- ◆ **Quoi ?** Prélèvement d'une taxe destinée à financer les mesures de dégagement selon le principe de causalité.
- ◆ **Qui ?** Les producteurs de lait décident seuls s'ils veulent que soit prélevée une taxe. Le Conseil fédéral octroie la force obligatoire générale.
- ◆ **Comment ?** Les outils de l'IP Lait restent pratiquement inchangés. L'indice des quantités n'est plus utilisé, l'IP Lait définissant directement la quantité de lait devant être dégagée (excédent de l'offre). Les fonds sont répartis par l'IP Lait.
- ◆ **Pourquoi ?** L'IP Lait a besoin d'un tel soutien pour pouvoir atteindre ses objectifs.



Motion Aebi: texte déposé

Pour un modèle de régulation permettant d'adapter les quantités de lait aux besoins du marché

À la demande des producteurs suisses de lait représentés par leur organisation faîtière (**FPSL**), le Conseil fédéral est chargé d'accorder le **statut de force obligatoire**, en vertu de la loi sur l'agriculture, au **modèle de régulation des quantités de lait** fondé sur les principes suivants :

Les droits de livraison de l'année laitière 2008/09, sans les quantités supplémentaires, définissent les **quantités de lait de base** par organisation de commercialisation (OP/OPU) ou par entreprise de transformation pour les fournisseurs directs.

Sur la base d'une **planification annuelle des quantités** de lait, la FPSL peut prélever, auprès des OP/OPU et des entreprises de transformation, une **taxe pouvant atteindre 30 centimes** par kilo de lait sur les quantités de lait excédant les quantités de base, lorsque la production augmente plus fortement que la demande de lait pouvant être commercialisé avec une bonne création de plus-value. **Les revenus de cette taxe sont affectés aux opérations de dégagement du marché réalisées par l'IP Lait (échelon 3 du modèle).**



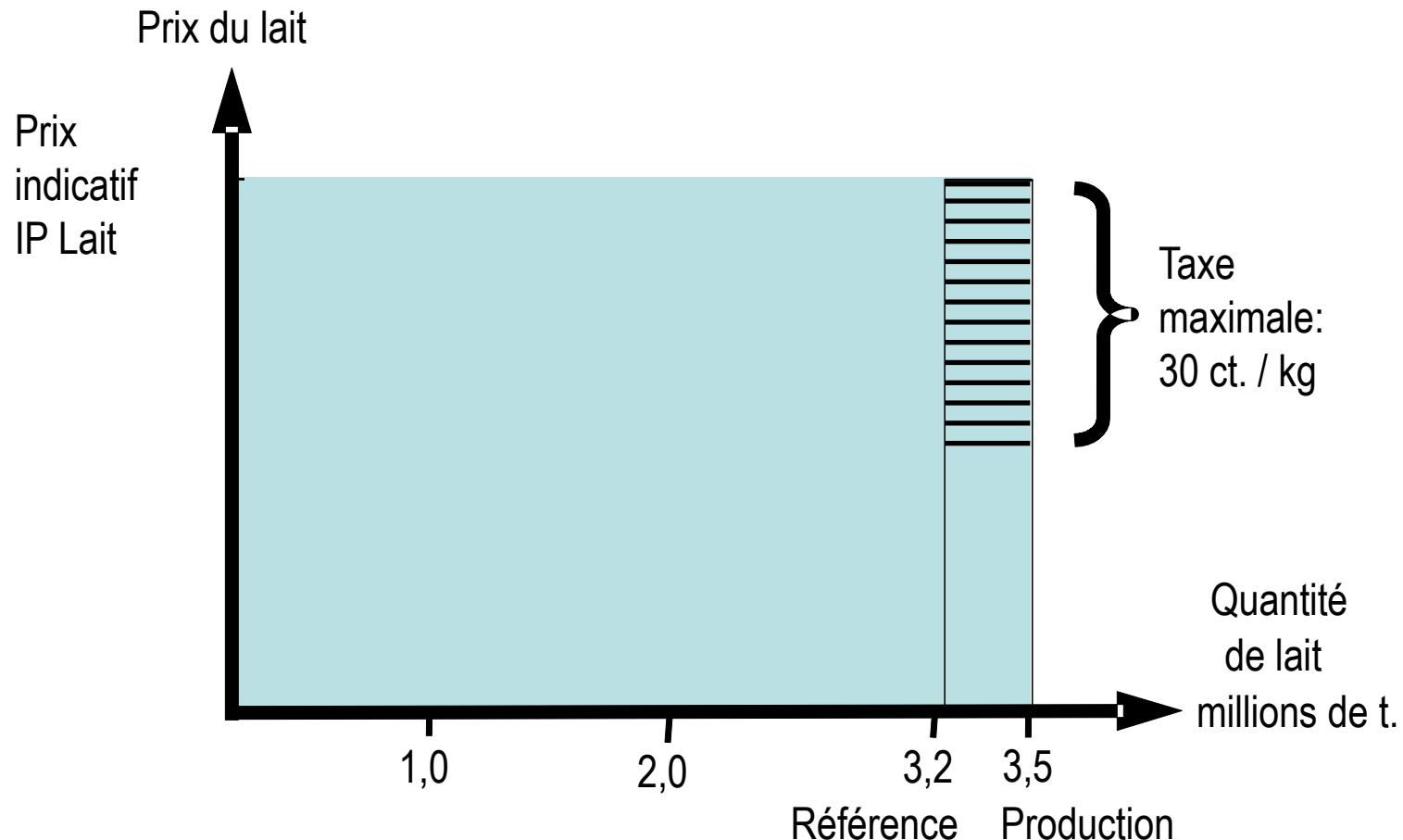
Motion Aebi

Justification

- ◆ Les outils de l'IP Lait ne fonctionnent pas parce qu'une majorité des acteurs du commerce et de la transformation profitent de la surproduction et n'ont pas intérêt à un redressement du prix du lait.
- ◆ Le marché du lait ne fonctionnera jamais parfaitement: manque de transparence et de structures symétriques.
- ◆ Le producteur de lait est lui aussi pris dans cet engrenage: si son revenu baisse, il augmente sa production, et par conséquent le prix baisse encore plus.
- ◆ Les producteurs ont intérêt à adapter l'offre à la demande, c'est donc à eux de s'en charger.



Motion Aebi: encaissement des fonds destinés à la gestion des quantités

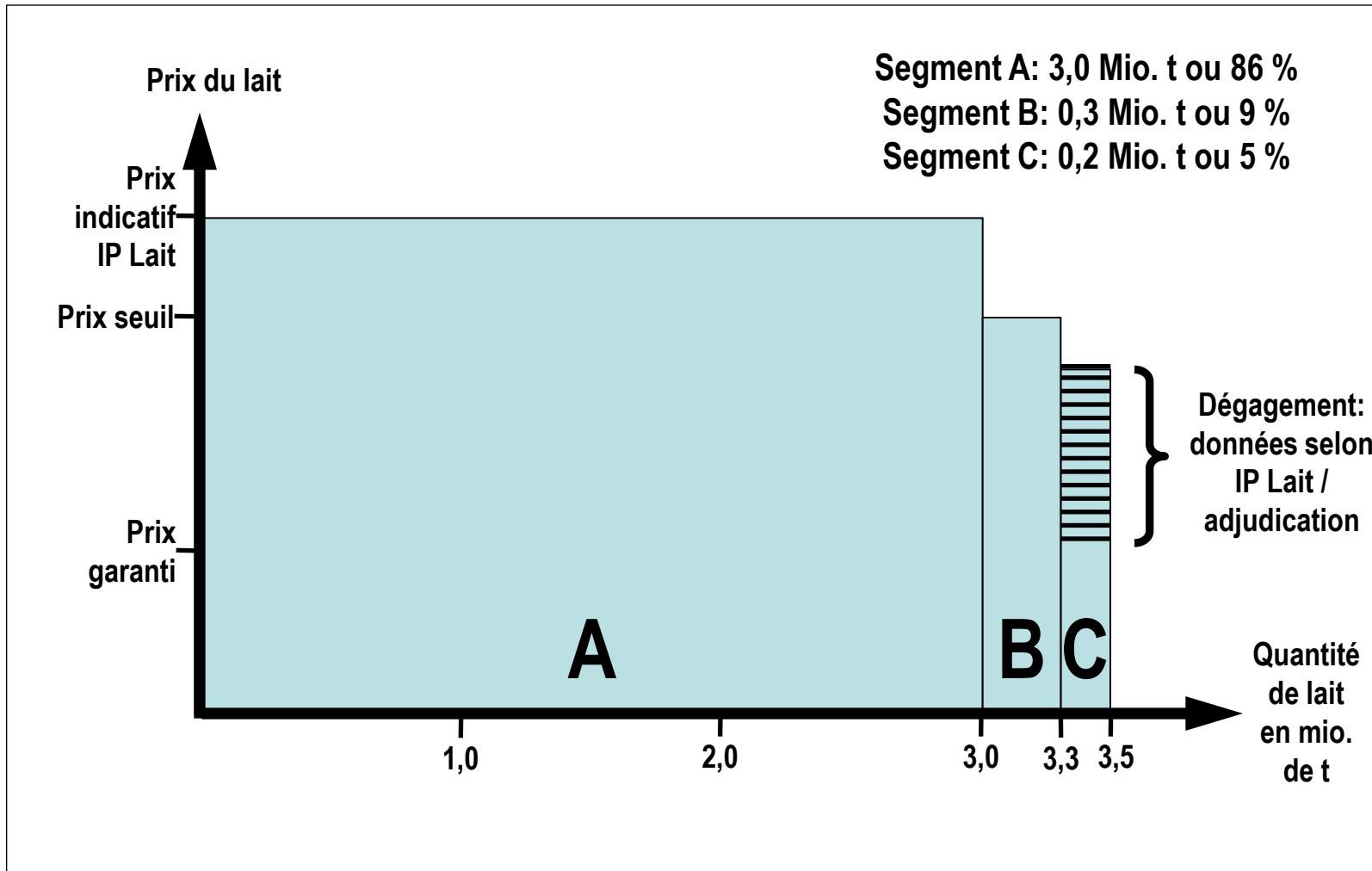


Commentaire sur l'encaissement

- ◆ But: prélever les fonds nécessaires au dégagement du marché conformément au principe de causalité.
- ◆ Évaluer les fonds nécessaires en fonction de l'évolution attendue de l'offre et de la demande.
- ◆ Calculer le montant de la taxe sur les quantités supplémentaires.
- ◆ Montant maximal: 30 ct./kg de lait.
- ◆ Gestion des moyens financiers dans un fonds séparé.
- ◆ Référence: quantités de base 2008/09.
- ◆ Permet de combiner « taxe linéaire sur le volume total » et « taxe sur les quantités supplémentaires ».



Motion Aebi: utilisation des fonds destinés à la gestion des quantités



Commentaire sur l'utilisation des fonds

- ◆ But: utilisation efficace, flexible et adaptée aux besoins du marché, en fonction de la situation du marché et des décisions de l'IP Lait.
- ◆ L'IP Lait définit chaque trimestre les mesures à prendre.
- ◆ Pas en concurrence avec les marchés traditionnels (notamment Suisse, UE).
- ◆ Les fonds doivent être utilisés d'une manière neutre en termes de concurrence.
- ◆ Efficacité maximale par une procédure d'appel d'offres.



Pourquoi la motion Aebi complète idéalement l'IP Lait

- ◆ **L'IP Lait reste compétente pour...**
 - fixer le prix indicatif pour les quantités contractuelles (échelon A)
 - gérer la bourse (échelon B)
 - définir les mesures de dégagement du marché (échelon C)

- ◆ **Ce que la motion Aebi apporte de nouveau...**
 - Les producteurs de lait sont seuls à décider de prélever ou non les fonds nécessaires à un dégagement du marché permettant d'adapter l'offre à la demande.



Traitements de la motion Aebi

- ◆ CER du Conseil des États (11 novembre 2010)
- ◆ Conseil des États (décembre 2010 ou mars 2011)
- ◆ Si le Conseil des États la transmet:
 - L'AD FPSL statue sur la demande de la force obligatoire adressée au Conseil fédéral
 - Décision du Conseil fédéral
- ◆ Mise en œuvre



Politique - Motion CN J. Bourgeois:

Texte déposé

Je demande au Conseil fédéral, dans le cadre de l'article 36 b de la Loi fédérale sur l'agriculture, les mesures suivantes :

- ◆ l'analyse de l'application de cet article et le cas échéant les mesures à prendre ;
- ◆ étendre **l'obligation de conclure un contrat** en bonne et due forme entre les transformateurs de lait et leurs fournisseurs ;
- ◆ fixer des **règles minimales** régissant ce contrat en tenant compte notamment de la durée, des quantités et du mode de fixation des prix. Au cours de la durée définie par la loi, qui devrait être au minimum d'une année, les contrats de base ne peuvent pas être modifiés ;
- ◆ fixer, au niveau national, une **proportion minimale** de lait A (segment au prix le plus élevé : prix indicatif) à contracter à l'échelon des producteurs et des transformateurs de lait.



Options: pas l'une OU l'autre, mais l'une ET l'autre!

Laisser faire n'est pas une option. Quelles alternatives avons-nous?

- ◆ **IP lait:** La ligne poursuivie vaut mieux que rien, l'effet reste discutable, faute de volonté d'appliquer une gestion des quantités selon le principe de la causalité. La nouvelle orientation de l'IP Lait n'y changera rien.
- ◆ **Motion Bourgeois:** Importants compléments pour la mise en œuvre contraignante des instruments de l'IP Lait.
- ◆ **Motion Aebi:** Complément nécessaire aux décisions de l'IP Lait sur la question des quantités.
- ◆ Rôle des organisations de producteurs et de vente du lait?



Prochaines étapes, aboutissement encore incertain

Les travaux portant sur l'agencement du régime de marché sont poursuivis en parallèle par :

◆ **I'IP Lait:**

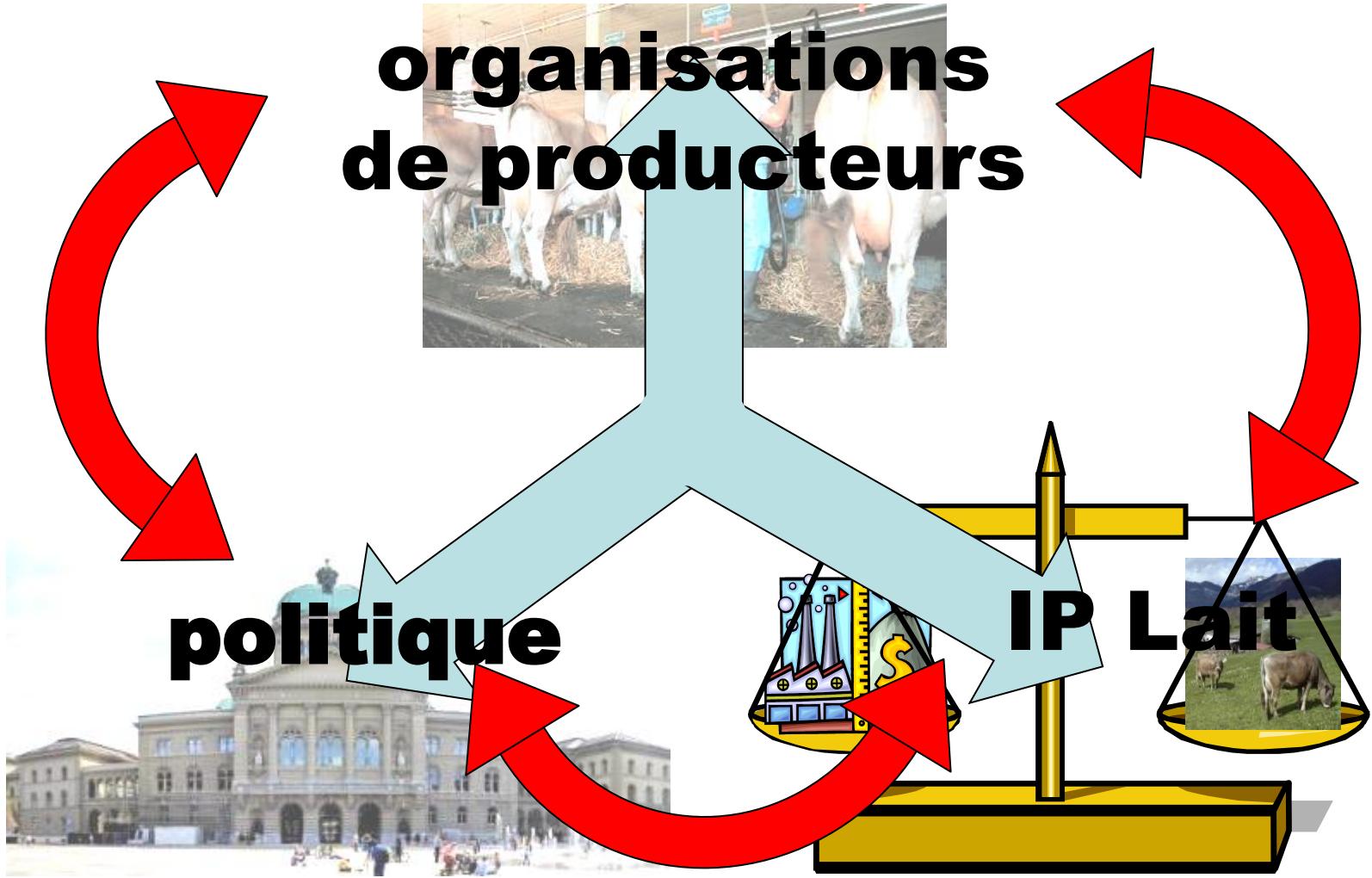
- Élaboration d'un nouveau modèle de marché allant vers l'instauration d'une segmentation individuelle des quantités par entreprise ou organisation du marché

◆ **le Parlement / la FPSL:**

- Accompagnement de la formation d'opinion sur le plan politique en faveur d'une gestion des quantités au plan national, via une taxe basée sur le principe de causalité



Trois axes d'action



2^e bloc

Synthèse / Discussion:

♦ IP Lait

- Décider: oui – mettre en œuvre: plutôt non
- L'effet de la segmentation A, B et C doit être mesuré à l'aune de sa mise en œuvre

♦ Soutien politique pour les producteurs de lait

- Ni les organisations du marché, ni l'IP Lait n'ont pu amener d'améliorations perceptibles pour les producteurs
- Seule la politique peut corriger les défaillances du marché



Un grand merci de votre attention !

